

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2383 - DU JEUDI 13 AU LUNDI 17 AOÛT 2015

Suspension d'adoption internationale en RDC

Les couples requérants au bord du désarroi



Des enfants en passe de rejoindre leurs familles adoptives

Quelque 300 enfants congolais adoptés légalement par des couples français sont encore bloqués en RDC suite à un gel des autorisations de sortie décidé depuis 2013 par la Direction générale des migrations (DGM). Des parents membres d'un collectif regroupant une trentaine de familles adoptantes en RDC réclament le soutien du gouver-

nement français pour débloquer la situation de ces enfants dont beaucoup restent maintenus dans des orphelinats où ils vivent dans des conditions précaires.

La suspension de l'adoption internationale sous prétexte de vérifier la situation post-adoption des enfants congolais adoptés à l'étranger continue d'être vécue comme un

drame par des couples étrangers requérants qui piaffent d'impatience de revoir leurs enfants adoptifs.

La commission technique mise en place au ministère de l'Intérieur pour examiner les différentes requêtes traîne le pied.

Page 20

CLASSEMENT CPIA

La RDC dans le top dix des pays en progression

Le dernier rapport de la Banque mondiale (BM) sur l'évaluation de la politique et des institutions nationales en Afrique (mieux connu à travers son acronyme Cpia) classe le Congo démocratique et le Tchad parmi les pays en nette progression dans leur classement grâce aux avancées enregistrées, notamment en matière de gouvernance.

Une bonne nouvelle pour la RDC d'autant que les pays sortant d'un conflit ont connu,

dans l'ensemble, une amélioration modeste. Cette évolution positive permet de classer le géant africain dans le top dix des pays en progression. En effet, chaque pays est noté sur la base d'une note allant de 1 (faible) à 6 (élevée). Notons que le premier groupe est constitué des pays comme le Rwanda, le Cabo Verde, le Kenya, le Sénégal, la Tanzanie et le Zimbabwe.

Page 20

DERNIERS HOMMAGES

Les funérailles de Kiripi Katembo programmées à l'église CBFC/Gombe

C'est à la paroisse protestante de la Communauté baptiste du fleuve Congo (CBFC/Gombe) que se tiendra la veillée mortuaire et toutes les cérémonies funéraires du photographe et vidéaste. La levée de corps de la morgue est programmée à 11 heures à la Clinique Ngaliema. Le cortège funèbre ira directement à la paroisse de l'église qui est au centre de l'organisation des funérailles où la dépouille mortelle de feu Kiripi sera exposée déjà à partir du vendredi 15 août en fin de matinée.

Dada Kahindo, la sœur de Kiripi, affirme qu'il était resté d'autant plus attaché à son église qu'elle l'avait accompagné au début de sa carrière jusqu'à ce qu'il a émergé. Surnommé Général major Katex, il en avait été le président du protocole mais aussi un des membres de l'équipe responsable de la jeunesse.

Page 21

ÉDITORIAL

AJ - 3

Troisième et dernière réflexion sur les événements passés, présents et à venir que nous devons prendre en compte à la veille de la cinquante-cinquième Fête nationale : le Congo, notre pays, a tout ce qu'il faut pour franchir allègrement les ultimes étapes de son émergence. Avec une population jeune, des ressources naturelles considérables, un niveau de vie en élévation constante, des infrastructures entièrement rénovées, un pouvoir stable et un niveau de sécurité intérieure dont peu de nations africaines bénéficient, il est parfaitement armé pour affronter l'avenir.

Tout bien réfléchi il lui manque seulement de croire en sa capacité à résoudre les problèmes qui se posent à toutes les sociétés modernes, que celles-ci soient développées ou en cours de développement. C'est ce que fait apparaître de façon crue le débat qui se déroule depuis des mois autour de la gouvernance publique avec, d'un côté, les partisans de la réforme qui n'osent pas vraiment dresser le bilan des quinze dernières années afin de justifier le changement de la Constitution et de l'autre ses adversaires dont l'obsession évidente est de contraindre au départ l'homme et l'équipe qui ont reconstruit le Congo.

Même si une telle remarque est mal perçue par les uns comme par les autres, le temps nous semble venu, pour la classe politique congolaise, de se réformer elle aussi afin que le débat public porte sur les grandes questions de société et non sur la seule question de l'exercice du pouvoir. Figés dans des postures héritées d'un temps révolu, les responsables des partis politiques n'ont visiblement pas pris la mesure des changements qui s'opèrent au sein de la société civile et qui sont la conséquence directe de la reconstruction du pays. Discours, slogans, postures, symboles, attitudes n'ont pratiquement pas changé depuis deux décennies, ce qui, à l'heure d'internet, du téléphone portable et des réseaux sociaux apparaît quelque peu désuet, décalé.

Sans aller jusqu'à dire que le Congo souffre de l'incapacité de sa classe politique à s'adapter au temps présent, l'on peut dire que parmi les réformes à mener en priorité figure bien celle des partis et des formations qui prétendent incarner la volonté du peuple. Voyons si cette vérité sera enfin perçue là où elle devrait l'être en priorité. Vive le Congo et bonne fête à tous !

Les Dépêches de Brazzaville

La Sangha a du potentiel

Rituel de tous les ans, depuis 2004, dans le Kouilou, la fête tournante de l'indépendance se déroule cette année à Ouesso, le chef-lieu du département de la Sangha. Un moment de réjouissances populaires, cela va sans dire. En même temps, une occasion pour les filles et fils du Congo, venus de tous les coins du pays, d'observer combien, de fil en aiguille, la reconquête de leur espace national à travers la construction des infrastructures de communication créé un indispensable brassage entre eux.

Par véhicule ou par avion, la ville de Ouesso, qui se trouve à plus de 800 km de Brazzaville, dans le Nord Congo, est devenue toute proche de Pointe-Noire située, elle, à plus de 500 km de la capitale, dans le Sud. Le tout, grâce à la jonction des routes nationales 1 (à terme) et 2, et à l'existence,

prestement. À commencer par ses quarante kilomètres de voiries récemment édifiées.

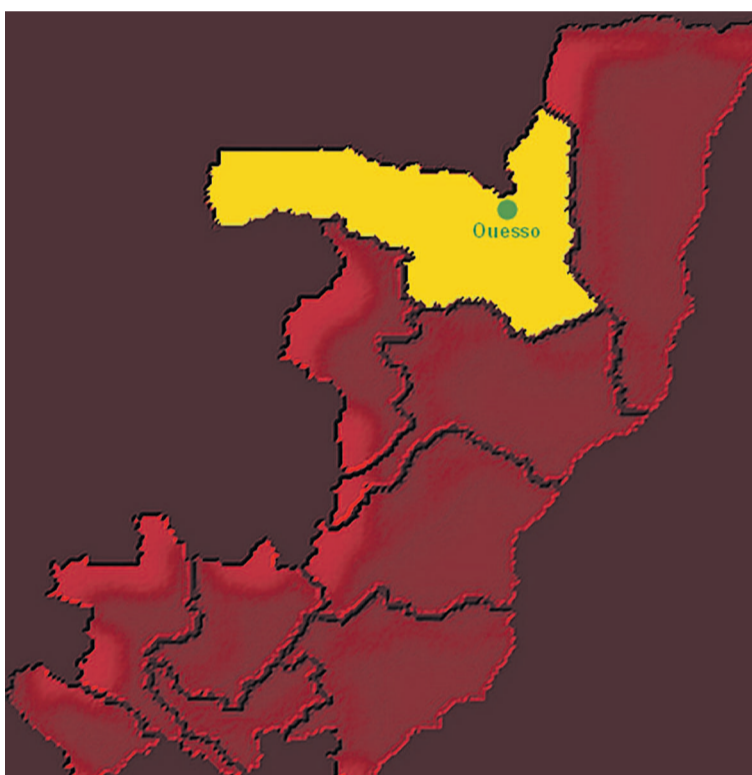
Mais, est-ce pour autant dire que la Sangha a réglé tous ses problèmes ? Sans doute non. À l'instar des onze autres entités administratives du Congo du même statut qu'elle, le chemin qui lui

restes, les équipements dédiés à la salubrité ne sont pas tous à disposition. Mais les amoureux du ballon rond, le football ont désormais une arène pour assurer leur épanouissement : « La fête sera belle » assure le maire, Ghislain Thierry Maguessa. « Nous rêvons que la municipalisation accélérée de la Sangha soit une réussite », plaide le président du Conseil départemental, Emmanuel Akouelakoum. « Attention, à ne pas s'en prendre à la faune et la flore », prévient Dieudonné Sita, directeur départemental de l'économie forestière.

Pour un département en devenir, la Sangha, deuxième pôle économique du Congo après Pointe-Noire, doit regarder de l'avant. Songeons à son industrie touristique à développer, à travers les aires protégées des parcs de Tokou-Pikounda, Odzala-Kokoua et Nouabalé-Ndoki, et aussi le Mont Nabemba qui culmine à plus de 1000 mètres d'altitude. Jetons un regard sur la renaissance de son industrie d'huilerie par le biais de la société Eco-oil Energie Congo ; observons sa florissante industrie forestière à pied d'œuvre depuis plusieurs années, prenons le temps de lire l'interview du ministre Alain Akouala Atipault sur les perspectives de la Zone économique spéciale de Ouesso. C'est que la Sangha va s'éveiller et émerveiller. Pourvu que les politiques publiques et privées envisagées ou déjà en place brillent par leur cohérence.

Nous invitons nos lecteurs à éplucher 10 pages d'un dossier « Spécial 15 août Ouesso », par-dessus tout optimiste sur les chances de la Sangha, riche de son sol, de son sous-sol et de ses habitants, de sortir de l'ornière et assurer son plein essor. Parce que les premiers signaux observés au moment où ce département s'ouvre sur lui-même et sur l'extérieur sont prometteurs.

Gankama N'Siah



dans l'une comme dans l'autre cité, d'un aéroport de classe internationale.

Pour beaucoup, le rêve est devenu réalité. À juste titre. Car, Ouesso n'est plus ce lointain coin de brousse malaisément joignable, même lorsque l'on partait de Makoua, à environ deux cent cinquante kilomètres de route, dans la Cuvette voisine. Non seulement le tabou de la distance est tombé, mais en plus, la ville s'urbanise

reste à parcourir pour gagner en développement est encore long. Ce que tentent donc de décortiquer Les Dépêches de Brazzaville avec ce « Spécial 15 août-Ouesso ».

Pour une ville en devenir, Ouesso a sa chaîne hôtelière encore balbutiante comme le constateront ses nombreux hôtes. Ses structures administratives sont aussi à conquérir pour améliorer le cadre de travail des fonction-

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Bienvenue dans le deuxième pôle économique du Congo

Présenté par d'aucuns comme un scandale géo-écologique, le département de la Sangha, avec une superficie de 55 800 Km² et une population de plus de 104 000 habitants, regorge d'énormes potentialités qui font de lui un pôle important du développement économique du Congo.

La Sangha est située à environ 830 kilomètres de Brazzaville. Elle est entièrement couverte par une forêt équatoriale dense de plus de 3 millions d'hectares d'une rare biodiversité. C'est l'un des grands foyers de conservation de la faune sauvage du bassin du Congo, avec plus de 2 millions d'hectares d'aires protégées réparties dans trois parcs nationaux : Tokou-Pikounda, Odzala-Kokoua et Nouabale-Ndoki.

Ces deux derniers parcs font partie des complexes d'aires protégées transfrontaliers. Il s'agit du Tri national de la San-

gha intégrant Nouabale-Ndoki au Congo, Lobéké au Cameroun et Ndzanga Sangha en République centrafricaine ; puis du Tri national Dja Odzala Minkebe (Congo-Gabon-Cameroun). De nombreuses espèces comme le gorille, le chimpanzé, l'éléphant, la gazelle et bien d'autres y vivent.

Le Mont Nabemba, plus haut sommet du Congo

Pivot important de la production des bois tropicaux au Congo, les forêts de la Sangha sont exploitées actuellement par quatre sociétés : la CIB-OLAM basée à Pokola, IFO à Ngombé, SEFYD à Souanké et SIFCO à Tala Tala.

Le relief très accidenté dans ce département est constitué de plateaux et de collines d'altitudes variant entre 200 et 300 mètres, ainsi que de vallées. Mais la Sangha est surtout dominée par le mont Nabemba, le plus haut sommet du Congo

qui culmine à 1100 mètres d'altitude.

Les sols ferrallitiques et hydro-morphes de la Sangha sont favorables à l'agriculture en toute saison. Des gisements importants de sable et de pierres facilitent la réalisation de travaux

LA SANGHA EN UN CLIN D'ŒIL

Superficie :	55 800 Km ²
Population :	104 366 habitants (données de 2005) dont :
Ouesso :	31 882 habitants ;
Pokola :	18 040 habitants ;
Ngombé :	8 747 habitants ;
Mokeko :	3 350 habitants (43 006 dans tout le district) ;
Sembé :	4 596 habitants (8 908 dans tout le district) ;
Souanké :	4 021 habitants (10 584 dans le district) ;
Pikounda :	4 982 habitants (tout le district)

Source : Cartographie censitaire du RGPH 2007

de construction. Et le sous-sol du département regorge plusieurs minerais encore sous exploités tels que l'or, le diamant

et le fer des monts Nabemba et Avima.

À la diversité naturelle correspond une diversité ethnique dans le département de la Sangha. Plusieurs tribus regroupées en cinq groupes ethniques, auxquels se sont ajoutés des

kouélés, Djems, Bomoualis et Linos) ; les Sanghas (Bonguilis, Pomos, Bomassas) ; les Kotas (Bokibas, Mangoms, Bakotas) ; les Fangs et les Peuples autochtones (Kakas, Babendjelés, Mikayas).

Au plan administratif, la Sangha compte cinq districts (Mokeko, Ngbala, Pikounda, Sembé et Souanké) ; une commune de pleine exercice (Ouesso avec deux arrondissements : Nzalan-goye et Mbindjo) ; quatre communautés urbaines (Pokola, Mokeko, Sembé et Souanké).

Le département de la Sangha fait frontière avec trois pays : le Cameroun et la RCA au nord et le Gabon à l'ouest.

Activités économiques : Exploitation et transformation industrielle du bois, culture cacao, palmier à huile, industrie des corps gras, chasse, pêche, commerce (transfrontalier notamment), etc.

Thierry Nougou

Une municipalisation en dépit de la conjoncture

Il faut encore attendre un peu pour voir les bâtiments administratifs prévus par la municipalisation accélérée du département de la Sangha sortis de terre. Car, hormis les voiries urbaines, le Palais présidentiel et l'impressionnant stade exécutés à 100%, de nombreux chantiers tardent à se mettre en œuvre. Contraintes budgétaires obligent.

Le stade omnisport de Ouesso est une réalisation impressionnante de la Municipalisation accélérée de la Sangha. Avec plus de seize mille cinq cents places et une annexe dédiée aux entraînements et compétitions de moindre envergure, il est désormais prêt à l'utilisation. Une pelouse synthétique étant déjà posée depuis quelques semaines, cette arène va abriter, ce 14 août,



Le stade omnisport de Ouesso

la finale homme de la Coupe du Congo de football entre Diables noirs et AC Léopards. Tout aussi impressionnantes, les voiries urbaines de Ouesso sont parmi les rares réussites de la municipalisation accélérée du département de la sangha. Sur 42 kilomètres envisagés, environ 37 ont été bitumés. Cela permet déjà une meilleure circulation automobile dans la quatrième ville du Congo.

Cela dit, pour ne parler que de cette ville chef-lieu du département de la Sangha, l'amélioration des conditions de travail dans de nombreuses administrations reste encore sujette à caution. Car, ni l'hôtel de la préfecture, ni l'hôtel de ville et encore moins le siège du conseil départemental n'ont vu leurs travaux démarrer. De même que les logements prévus pour les autorités politico-administratives affectées dans les localités de la Sangha.

Certes, l'argent n'aime pas le bruit, mais l'argent manque visiblement aux autorités locales chargées d'organiser les festivités du 15 août à Ouesso. Même si celles-ci ne veulent pas en épiloguer, le fait de constater qu'à 10 jours du 15 août, l'opération de salubrité dans la ville ne mobilisait que quelques rares volontaires en dit long sur cette précarité des moyens à la disposition des organisateurs des festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance nationale.



Les voiries urbaines de Ouesso font partie des rares réalisations déjà palpables de la municipalisation accélérée

GHISLAIN THIERRY MAGUessa EBOME

« La fête sera belle, c'est notre ferme assurance »

En dépit d'une conjoncture financière quelque peu difficile, le maire de Ouesso a assuré, à une semaine des festivités, que tout est mis en œuvre pour que la fête 55^e anniversaire de l'indépendance nationale dans sa ville soit la plus belle.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le maire, pouvez-vous présenter pour nos lecteurs la ville de Ouesso.

Ghislain Thierry Maguessa Ebome : La ville a été créée sur les fondations du village Ouossolo, un village Bomouali et Ngondis que dirigeait le chef Ndjombo, d'où la lapalissade « Ouesso Mboka Ndjombo ». Depuis les ancêtres, cette ville est une terre de rencontres, d'union. Du point de vue administratif, le poste de Ouesso a été créé en 1891 par Gaston Pierre Gailard, compagnon de Pierre Savorgnan De Brazza, à qui revenait d'explorer la Haute-Sangha à la suite de Fourneau. Ouesso est une commune de plein exercice depuis 1962 et l'effectivité de son exercice date de 1984. La ville est actuellement subdivisée en treize quartiers répartis dans deux arrondissements. Cette subdivision passera à dix-huit quartiers très prochaine-

ment au regard de l'élargissement du périmètre urbain. Depuis 1984, je suis le septième maire de Ouesso. Et la population de Ouesso est estimée aujourd'hui à 50 000 habitants.

aujourd'hui les préparatifs de cette fête ?

GTME : Les préparatifs vont bon train. Certes, nous attendons encore un appui conséquent du gouvernement, mais nous

certes quelques faiblesses qui relèvent de la conjoncture économique-financière du pays. Mais, en pareille circonstance, ce qui compte c'est de voir que les travaux ont débuté.

nale. Pour s'en convaincre, il suffit de mesurer la qualité des investissements particuliers réalisés par nos concitoyens, malgré la précarité et la modestie de leurs ressources.



LDB : dans quelques jours cette ville va accueillir les festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo couplé à la municipalisation accélérée du département de la Sangha. Comment évaluez-vous

nous employons à la prise en main de l'espace municipal et l'encadrement des citoyens. Les édifices liés à la fête sont suffisamment avancés dans leur réalisation ; on aura tout achevé au 15 août 2015, c'est notre ferme assurance.

LDB : Un mot sur la population de Ouesso et sa diaspora, pensez-vous que leur participation à ces grands projets de modernisation de ville est à la hauteur des attentes ?

GTME : S'il est une chose que l'on ne peut méconnaître comme valeur spécifique des populations de Ouesso et de la Sangha, c'est l'attachement à leur ville. Nous sommes très exigeants du développement de notre ville. Cette exigence est l'expression de notre amour pour cette ville et quand on a une telle valeur en partage, je ne puis vous dire que les populations de Ouesso et sa diaspora sont assez engagées à la réussite de la fête natio-

LDB : Plusieurs projets de la municipalisation accélérée tardent encore à s'exécuter. Cela ne vous préoccupe-t-il pas sur l'issue des différents projets ?

GTME : Justement, il est une évidence que certains projets tardent à s'exécuter. L'Hôtel de la préfecture, l'Hôtel du conseil, l'Hôtel de ville et les différentes résidences des autorités locales sont vivement attendus par nos populations. Mais, comme je le disais supra, ce qui compte c'est de commencer.

LDB : Quel est, enfin, votre message à la population à quelques jours de la fête nationale à Ouesso ?

GTME : Dans quelques jours j'entreprendrai des descentes dans les quartiers pour sensibiliser les populations à la célébration de la fête du 15 août. Cette fête est une occasion de joie mais aussi de perversion. C'est une sublime rencontre du vice et de la vertu. Il faut se préparer à ne pas succomber aux sirènes du vice. Les populations sont aussi sensibilisées à l'expression citoyenne de l'hospitalité et de la générosité légendaires vis-à-vis des hôtes qui seront reçus, quel que soit le rang de chacun. La fête sera très belle !

Propos recueillis par Thierry Nougou et Parfait Wilfried Douniama

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

LDB : Du côté de la municipalisation accélérée, pensez-vous vraiment que les projets se déroulent comme souhaité ?

GTME : Depuis l'annonce de la célébration du 55^e anniversaire de l'indépendance nationale à Ouesso par son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, le 12 août 2014, beaucoup de projets se réalisent à Ouesso. Il y a

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	2 au 4 septembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	7 au 10 septembre 2015
Gestion comptable et financière des projets et programmes	5 jours	14 au 18 septembre 2015
Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	21 au 25 septembre 2015
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	28 septembre au 2 octobre 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**

Le privé en première ligne dans le secteur de l'habitat

Ville cosmopolite grâce à, entre autres, sa situation géographique, le chef-lieu du département de la Sangha accueille de nombreux étrangers qui s'illustrent dans plusieurs domaines d'activités à l'instar de Traoré qui est considéré comme le premier opérateur économique de la contrée.

En l'absence des édifices publics dans la ville de Ouesso, des particuliers surtout des étrangers ont quand-même fait habiller cette localité des impressionnants bâtiments. Selon des témoignages, même ceux des autorités locales, ce sont des particuliers qui sont en première ligne. Actif dans plusieurs domaines d'activités, Traoré qui dispose d'une double nationalité (Congo/Mali) s'est déjà fait un nom à Ouesso. « Si vous marchez tout au long de l'avenue principale, ce sont des immeubles que Monsieur Traoré a construits en tant qu'entrepreneur bâtiment. Il a également fourni tous les matériaux ayant servi à la construction de la BEEAC. Que les visiteurs viennent constater d'eux-mêmes », a déclaré Ulrich, gérant de la société Traoré Maman.

Né au Congo depuis une trentaine d'années, Traoré bénéficie de quelques avantages concernant le paiement de certaines taxes. « Nous avons la construction, le transport, la quincaillerie, le commerce et la location des voitures. Il y a des taxes, il faut savoir négocier, Traoré a l'avantage même s'il a un nom malien, il est un Congolais et bénéficie d'une petite réduction sur les taxes. Mais nous payons nos taxes normalement », a-t-il poursuivi.

Des commerçants déplorent les taxes abusives à la frontière

Le département de la Sangha est en grande partie approvisionné par des aliments provenant des pays voisins, notamment le Cameroun. Pour s'en convaincre il suffit de faire un tour dans les petits bistrots de Ouesso, Pokola ou Ngombé pour ne citer que ces trois villes, où la boisson camerounaise vole la vedette à la bière congolaise. Mais des commerçants et transporteurs qui font la route Douala-Ouesso seraient confrontés à d'énormes difficultés liées, entre autres, aux taxes supplémentaires non conformes à la réglementation en vigueur dans la zone Cémac.

« Je fais ce petit commerce depuis neuf mois. Pour la douane, je crois qu'elle est passable. Notre problème c'est le commerce qui taxe énormément alors qu'il ne nous délivre aucun papier, contrairement à la douane qui nous donne un reçu pour traverser la ville. Regardez par exemple ces deux sacs d'ail, la douane a demandé 5 000 FCFA et nous nous sommes arrêtés à 4 000 FCFA, alors que le commerce nous demande 15 000 FCFA pour les deux sacs », explique Charlotte de nationalité camerounaise que

nous avons surpris à la frontière Congo-Cameroun précisément à



Immeuble Traore

Maboko après la traversée de la Ngoko par bac.

Elle a décrié l'existence d'au moins huit corps de métier à la frontière. « Nous ne comprenons rien du tout. C'est à cause de toutes ces taxes que nous vendons aussi trop cher nos

produits. Outre l'ail, je vends l'oignon et l'arachide, pour tous ces produits nous rencontrons les mêmes difficultés », a poursuivi la vendeuse au marché de Ouesso. Les transporteurs sont également confrontés aux mêmes pro-

blèmes. Bertin qui fait la route Douala-Brazzaville depuis 4 ans est aussi revenu sur les tracasseries rencontrées en cours de route, notamment avec les services de sécurité. « Notre souci est que nos frères Africains ne devraient pas penser un seul instant que lorsque nous quit-

tons le Cameroun, nous avons une valise d'argent pour leur donner. Ils ne cherchent même pas à contrôler les pièces. Les gendarmes et les policiers nous demandent seulement l'argent au lieu de contrôler les papiers des véhicules », s'est-il plaint. D'après lui, sans la lenteur des formalités administratives à la frontière, qui prennent parfois trois jours, il est possible de faire la route Douala-Brazzaville en cinq jours.

des véhicules », s'est-il plaint. D'après lui, sans la lenteur des formalités administratives à la frontière, qui prennent parfois trois jours, il est possible de faire la route Douala-Brazzaville en cinq jours.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 006C/2015/MAE/PDARP-UCP
(RELANCE)

RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES RURALES DU PDARP

1. Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie du crédit aux paiements des services de Consultants individuels, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des pistes rurales dans les zones ci-dessous indiquées du projet :

3. Profil du Consultant

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, de donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités techniques à réaliser lesdites prestations; ils doivent avoir le profil suivant :

N°	Localisation (Département)	Nom de la piste	Nombre de Kms	Durée de la mission
01	Kouilou	Piste Mavitou-Lac Cayo	11,00 km	06 mois
		Piste Pilikondi-Bilala-Cacao	38,00 km	06 mois
02	Bouenza	Piste Bouansa-Ngouédi-Kinzaba	30,00 km	06 mois
03	Pool	Piste Boko-Ngondzo	18,00 km	06 mois
04	Cuvette	Piste Dzouama-Doubandzo-Adingo	37,00 km	06 mois

• Un diplôme (BAC + 2) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre une copie légalisée du ou des diplômes);

• Au moins deux (2) années d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant votre expérience).

4. Les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque Mondiale.

5. Les informations complémentaires peuvent être fournies et les Termes de Référence détaillés consultés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le mardi 25 Août 2015 à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Ngouesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 / 05 312 30 30; E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

Brazzaville, le
Le Coordonnateur pi,
Basile NKOUA

EMMANUEL AKOUÉLAKOUM

« Nous rêvons que la municipalisation de la Sangha soit une réussite »

Pour le président du conseil départemental de la Sangha, une réussite de la municipalisation accélérée sera le motif d'une joie totale des populations. Ce sentiment peut se comprendre au regard des incertitudes liées à la conjoncture financière morose de l'État congolais.

Les Dépêches de Brazzaville : Dans quelques jours vont se célébrer ici à Ouesso, les festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo, comment au niveau du conseil vous vous préparez pour ces festivités couplées à la municipalisation accélérée ?

Emmanuel Akouélakoum (EA) : Vous constaterez avec moi que nous sommes dans la joie, que la municipalisation qui est une activité gouvernementale permet d'améliorer les conditions de vie des populations. Le conseil départemental de la Sangha a pour rôle de créer les conditions de développement de proximité. Donc nous constituons désormais un levier pour le développement local, c'est notre préoccupation. Et imaginer aujourd'hui que la municipalisation dans la Sangha soit une réussite comme ailleurs, cela fait la joie totale des populations.

LDB : Pour le cas précis de Ouesso, quels sont les projets phares, susceptibles de propulser le développement local et le bien-être des populations ?

EA : Prenons d'abord la route, il n'y a pas de développement sans routes. Nous avons aujourd'hui quelques infrastructures routières qui sont accessibles au chef-lieu du département : Ouesso-Makoua ; Ouesso-Sembé-Souanké et quelques voies secondaires qui permettent facilement l'évacuation des produits alimentaires en direction du chef-lieu du département. C'est déjà un projet important. Vous avez évidemment des voiries qui comme vous voyez se font dans de très bonnes conditions. Aujourd'hui, nous avons atteint des proportions de satisfaction importantes après les premières réalisations de travaux de bitumage dans la

ville.

LDB : Je présume qu'au niveau du conseil vous avez votre programme à vous pour le développement du département. Est-ce que tous les projets qui s'exécutent se font conformément à votre vision ?

EA : Oui, au conseil nous avons le fonds de développement local que nous gérons de concert avec les UFA (Unités forestières d'aménagement). Nous avons un programme 2014-2019 qui intègre un certain nombre de facteurs relevant du programme général de la municipalisation accélérée. Cela veut dire que notre programme est déjà utilement entamé. Nous procéderons par un différentiel, en regardant ce qui est déjà fait par la municipalisation et ce qui reste à faire le conseil va s'y atteler. Depuis un certain temps notre pays connaît quelques difficultés liées à la chute du prix du baril qui a porté un coup dur aux conseils départementaux. Deuxième chose, l'État est quelque peu asphyxié parce que menant de front deux municipalisations accélérées, dans la Sangha et dans la Bouenza, y compris les 11e Jeux africains de Brazzaville. Tous ces facteurs ont créé une baisse d'activités au niveau des conseils, mais nous pensons que d'ici là il y aura une lueur d'espoir et nous allons continuer.

LDB : Avez-vous pour cela des soucis particuliers concernant l'achèvement des travaux qui ont été initiés ou lancés au niveau du département ?

EA : Non ! Nous savons que c'est la volonté qui compte. Comme la volonté y est, cela finira. Nous ne pouvons pas avoir des problèmes, non, c'est vrai nous avons des soucis parce que la population aimerait voir dès qu'on commence on finit. Mais,

indépendamment de notre volonté, indépendamment de la volonté de l'État, nous sommes obligés de faire comprendre à la population que nos projets arriveront à terme.

LDB : L'un des projets doit être le siège du conseil départemental, et le niveau d'exécution des



travaux ?

EA : Justement, je viens d'énumérer un certain nombre de facteurs qui peuvent générer le doute chez certains, mais pour nous il n'y a aucun doute. Nous avons ici 45 kilomètres de voiries qui doivent être réalisées, mais nous sommes déjà très avancés (39 km réalisés). Maintenant, les bâtiments publics, les habitations, les ouvrages nous allons les construire parce qu'il y a des appels d'offre ça et là et nous pensons que nous allons nous mettre à l'œuvre. Le siège du conseil sera construit ici même, mais les travaux n'ont pas encore démarré, nous sommes en train de surveiller les opérateurs économiques, quel que soit le choix de Brazzaville, ceux qui ne seront pas capables de se mouvoir dans le sens de bien faire seront arrêtés.

LDB : La Sangha a-t-elle pris des dispositions pour bien suivre l'exécution de tous les travaux ?

EA : Justement, la Sangha a pris la décision de ne pas associer ses fils à l'exécution des marchés de la municipalisation accélérée. En contrepartie nous serons sévères dans le suivi. Ici, il y a du ciment et autres matériaux sur place. La municipalisation de la Sangha est facilitée par son environnement, le fer, le sable,

développement du département sans avoir une base d'électricité. Nous avons l'usine en construction à Liouesso qui finira d'ici peu et la Sangha sera indépendante dans ce domaine. Dans les jours à venir, le site de Cholet qui aura 623 Mgw, à cheval entre le Congo et le Cameroun, sera en construction. Ce barrage va couvrir les besoins de toute la partie septentrionale.

LDB : Nous constatons

la pierre, tout est là. Et si nous avons des difficultés à Brazzaville, on s'approvisionne au Cameroun. Notre vœu est aussi de voir les travaux profiter à la jeunesse de la Sangha, en termes de main d'œuvre. Nous ne refusons pas le mixage, mais la municipalisation ici doit aider à régler le problème d'emplois. Car, si tous les ouvriers viennent de Brazzaville que deviendront les jeunes d'ici ?

LDB : Mr le Président, au-delà de tout, vos populations ont des préoccupations particulières liées à l'eau et l'électricité qui ne sont pas bien fournies actuellement ?

EA : Vous savez, l'énergie c'est le socle du développement dans tous les pays du monde, nous ne pouvons pas organiser une grande affaire telle la fête de l'indépendance et envisager le

que vous êtes très optimiste sur l'avenir de Ouesso et de la Sangha ; avez-vous un message particulier à quelques jours des festivités du 15 août ?

EA : Le message est simple. Premièrement, la municipalisation doit avoir lieu à Ouesso dans la paix et la quiétude. Deuxièmement, les opérateurs économiques n'ayant pas les compétences requises ne doivent pas s'hasarder à prendre des marchés parce que nous n'allons pas tolérer ... La ville de Ouesso est là, il n'y a pas encore l'apport de l'État, la plupart des maisons que vous voyez sur le littoral appartiennent aux privés. Quand la municipalisation elle-même va commencer, je crois que les gens auront une autre définition à donner à cette ville.
Propos recueillis par Thierry Nougou et Parfait Wilfried Douniama

Mbindjo reçoit le prix de l'arrondissement le plus propre et sans sachet de Ouesso

Situé à l'entrée de la ville, le deuxième arrondissement du chef-lieu du département de la Sangha a remporté le 7 août dernier, le prix du président de la République pour la salubrité et l'assainissement mis en jeu par le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité dans la ville qui abrite la fête de l'indépendance nationale.

A la différence des précédentes éditions qui mettaient aux prises les différents quartiers de la ville, le 8e concours a concerné les deux arrondissements de Ouesso pour des raisons connues des organisateurs. Le choix n'a sans doute pas été facile au regard de l'image que présente Ouesso en cette période de saison pluvieuse. Ainsi, au terme des résultats, c'est l'arrondissement 2 Mbindjo qui s'est adjugé le premier prix au dépend de Ndzalan-goye. Mais chacun des deux concurrents a reçu une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé.

Réceptionnant le prix du vainqueur, l'administrateur-maire du 2^e arrondissement de Ouesso, André Georges Oba, a félicité les organisateurs du concours et s'est engagé à pérenniser la propreté dans son entité administrative pour rendre belle la ville de Ouesso. Il

a, par ailleurs, demandé à la population de redoubler d'efforts afin de recevoir les invités de marque dans les meilleures conditions. « *Après moult effort, voici la récompense, le secret c'est que moi-même j'ai mis la main à la patte. Je l'ai toujours fait même à des heures tardives. Avec mon collègue qui est sorti deuxième, nous l'avons toujours fait à deux en descendant dans les caniveaux pour donner l'exemple à nos chefs de quartier, zone et bloc ainsi qu'à nos populations qui doivent nous suivre. On peut faire beaucoup avec peu, mais là nous l'avons fait avec rien, je crois que lorsque nous aurons quelque chose, nous ferons plus que cela* », a-t-il expliqué, visiblement joyeux.

Rappelant les actions de salubrité menées depuis son élection à la tête du conseil municipal de Ouesso, le maire de cette ville, Ghislain



Emilienne Raoul dévoilant la plaque

Thierry Manguessa Ebome, a indiqué que la propreté des lieux d'habitation et des édifices publics était un devoir citoyen qui implique tous les habitants. Les prix ne couronnent toujours pas le mérite, ils encouragent aussi les efforts. J'appelle les populations à saisir l'occasion de cette compétition pour retrouver les ardeurs qui ont accompagné l'opération « *J'aime ma ville, je la rend propre* ». Il n'en saurait être autrement à l'orée de la commémoration du 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo dans notre

ville », a-t-il exhorté, sollicitant le plaidoyer de la ministre des Affaires sociales auprès du gouvernement pour que la 4^e ville du Congo puisse bénéficier d'un appui d'assainissement à l'instar de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Présidant la cérémonie en présence du préfet de la Sangha, Adolphe Elemba, la ministre des Affaires sociales a rappelé que l'organisation de ce prix est une manière pour son ministère de contribuer à la fête nationale et à en faire participer les communautés pour

la propriété de leurs villes. « *Nous devons offrir à tout ce panel d'invités du président de la République une ville belle, une ville joyeuse. Ce sont des encouragements que j'apporte, même celui qui vient en deuxième position a quelque chose. La saleté attire la maladie, une bonne hygiène chasse la maladie, les enfants ont besoin d'apprendre à vivre dans un milieu sain. Vous avez fait un petit effort, vous allez en faire beaucoup dans les mois qui viennent. Je reviendrai ici au mois de décembre, mais la ville doit changer, elle sera davantage propre, c'est un processus et nous devons s'y mettre tous* », a conseillé Emilienne Raoul, insistant sur le rôle important que devraient jouer les responsables des quartiers et les services sociaux.

Elle a enfin encouragé le maire de la ville, les administrateurs-maires ainsi que leurs collaborateurs à aller de l'avant pour l'entretien de la localité et à créer des jardins publics pour donner une nouvelle image à la ville.

Parfait Wilfried Douniama

La Sangha une terre à vocation agropastorale non mise en valeur

Outre le bois, le département de la Sangha dispose d'autres atouts indéniables dans le développement économique du Congo, à l'instar de ses terres qui restent quelque peu non exploitées par la population.

Située dans la partie septentrionale du pays, la Sangha n'est pas seulement connue à cause de son industrie forestière qui fait d'elle le poumon économique du nord Congo. En effet, son sol est aussi riche tout comme son sous-sol. Pour s'en rendre compte il suffit de visiter le projet de maraîchage développé par le Diocèse de Ouesso à l'initiative de Mgr Yves Marie Monot où fleurissent déjà plusieurs espèces de culture. A côté, il y a l'élevage des lapins, des porcs et un poulailler. Ce centre qui dispose aussi d'un mélangeur-broyeur pour la fabrication des aliments de bétail, entend devenir une plate-forme dans la vente de ces produits dans la partie nord du pays.

Ce centre qui s'étend sur une superficie de 74 hectares vise, selon son promoteur, à améliorer la production dans la Sangha afin de mettre un terme aux importations dans le



Le centre de maraîchage du diocèse de Ouesso

secteur agropastoral, ainsi qu'à former des jeunes paysans producteurs. « *Je ne formais que les journaliers, des personnes qui resteront avec nous trois à six mois. Mais il faut que nous nous attaquions à la culture des peuples avec lesquels nous vivons, il faut que nous arrivions à donner le goût de la terre, ce qui s'apprend les mains dans le sol. La formation des jeunes, des coopératives et des associations est un défi que nous voulons relever* », a indiqué l'évêque de Ouesso, Mgr Yves Monot. Selon un constat de terrain, la population de la Sangha, notamment celle de Ouesso ne s'intéresserait pas beaucoup aux travaux de la terre. La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, qui a développé un projet similaire à Otsendé dans la Cuvette et à Louvakou dans le Niari, a remis une enveloppe à ce centre Bomoko en guise d'encouragement. Elle envisage de créer un réseau de développement intégral devant réunir tous les acteurs œuvrant dans le domaine agropastoral au Congo.

P.W.D.

L'industrie forestière va de mieux en mieux

Après une fin de la décennie 2000 difficile, les principales sociétés forestières évoluant dans le département de la Sangha sortent leur tête de l'eau. Sur la foi des rapports d'activités, les autorités affirment sans ambages que la tendance est désormais à l'amélioration depuis quelques années.

Le soutien apporté par l'État en vue de redresser le secteur n'a pas été vain. « En prenant une période de 5 ans, de 2010 à 2014, les résultats auxquels les sociétés sont parvenues, aussi bien en matière de production de bois bruts (grumes) que de bois transformés, témoignent de la parfaite santé du secteur. On peut reconnaître que l'industrie forestière dans la Sangha se porte bien. Quelques chiffres en témoignent : sur cette période le secteur bois a enregistré de nettes augmentations de la production de grumes situées autour de 34%. Si on évoque la production des sciages, là aussi nous relevons une nette augmentation qui se situe autour de 43% sur les 5 ans. Je crois que cela est suffisant pour dire que de manière

globale, la santé de l'industrie du bois dans la Sangha est bonne », a expliqué le directeur départemental de l'Économie forestière, Dieu-donné Sita.

Même si le secteur n'est pas à l'abri d'éventuels aléas de parcours ou des surprises de la conjoncture, la tendance

autres, revu à la baisse les taxes d'abattage. Avant la crise, les sociétés payaient les taxes sur la base des prévisions. Dans ces conditions, même si la société n'avait pas encore atteint la production prévisionnelle, l'échéance courrait et s'exécutait de droit. Maintenant,

des facilités qui ont été accordées pour permettre aux sociétés de ne pas porter à elles seules le poids sinon les effets de la crise, selon Dieu-donné Sita.

La santé de ce secteur est de bon augure pour l'ensemble des secteurs économiques dans ce département d'au-

de la société CIB- Olam qui a mis en place une grande pépinière, aujourd'hui la culture du cacao est en train de renaître dans la Sangha autrefois reconnu de grande tradition cacaoyère », a avancé le directeur départemental de l'Économie forestière.

Actuellement, les principales sociétés acteurs opérant dans l'exploitation et la transformation de bois dans la Sangha sont la CIB-Olam qui est installée à Pokola, les Industries forestières de Ouesso implantées à Ngombé, la CFID qui est installée à Kabo, à une trentaine de kilomètres de Souanké, Sfico à Tala-Tala dans le district de Ngbala.

L'on note également une existence moins remarquable de petits coupeurs, notamment des scieurs artisanaux qui subviennent souvent aux besoins domestiques du marché local. Ils ont des agréments et peuvent couper jusqu'à cinq pieds sur la base d'une autorisation délivrée par la direction départementale de l'Économie forestière.

Thierry Nougou



est à la sortie de crise. Pour y parvenir, l'État a pris plusieurs mesures visant notamment à alléger les charges des entreprises.

Le gouvernement a, entre

le gouvernant a résolu que la taxe soit payée en fonction de la production réalisée au lieu de pousser les entreprises à sortir de l'argent par anticipation. C'est l'une

tant plus que les sociétés forestières participent souvent à la vie ou la réactivation de certaines activités ; le cas du cacao.

« Grace à une contribution

État de la situation des Industries forestières de transformation de bois au cours des cinq (5) dernières années par société

Période et paramètres	2010			2011			2012			2013			2014		
	Production des grumes (PG)	Volume transformé (VT)	Volume des sciages (VSC)	PG	VT	VSC	P.G	VT	VSC	P.G	VT	VSC	P.G	VT	VSC
Entreprises et sociétés															
CIB (K-P)	82.358	11.754	45.301	93.188	130.776	51.709	101.975	138.228	63.443	93.332	148.851	56.870	119.726	155.208	71.661
IFO	200.598	138.763	62.263	18.6021	121.777	67.708	187.904	15.3319	103.894	239.257	162.915	85.025	199.275	160.559	80.840
SEFYD	20.936	1.400	818	69.087	6.141	2.680	73.796	19.760	7.452	75.009	26.239	7.888	95.470	45884	14054
SIFCO	21.909	7.918	2.468	41.020	29.621	15.305	24.722	22.634	18.931	38.669	35.369	17.251	79.289	43.021	27293
TOTAL	325.801	267.835	110.850	344.705	288.315	137.402	388.397	333.941	193.722	446.287	373.376	167.034	493.760	404.672	194.848

Source : Rapports annuels de la Direction départementale de l'Économie forestière

INDUSTRIE

Eco-oil Energie Congo engagée à relancer la filière corps gras

Née grâce à un partenariat entre l'État et les secteurs privés congolais et étranger, la société Eco-oil Energie Congo se déploie depuis plus d'une année à relancer les palmeraies et produire des huiles de ménage et autres produits dérivés dans la Sangha et la Cuvette.

Selon les gestionnaires du projet, il faut attendre huit ans pour que tous les produits de la gamme Eco-oil Energie Congo soient mis sur le marché, mais d'ores et déjà, la société a commencé à produire et mettre sur le marché national ses premiers résultats.

« Pour la phase test qui a démarré depuis le 19 décembre 2014, nous avons mis en place deux unités industrielles capables de traiter chacune une tonne par heure et de fournir entre 150 et 250 litres d'huile par heure », explique le directeur général de la société et directeur du

projet, Omar Mambo.

En effet, après d'intenses négociations avec l'État qui ont abouti à une convention de concession signée en 2013, Eco-oil Energie Congo s'active à relancer les palmeraies et les huileries autrefois gérées par la société Sangha palm et la Régie nationale des palmeraies du Congo. Le projet entend s'installer pendant 8 ans, mais sa durée d'exploitation est de 25 ans en contrat renouvelable.

Ainsi, forte de ses palmeraies et de ses unités industrielles à Owando, Etoumbi et Mokéko (Ouessou), l'entreprise ambitionne de produire plus que les seules huiles de



Sur l'ancien site industriel de l'huilerie de Mokeko, Eco Oil a engagé d'importants travaux de réhabilitation de l'usine

ménage. « Au terme des huit ans d'installation, nous allons produire de l'huile brute, de l'huile de palme raffinée, de l'huile

palmiste, de la margarine, des produits cosmétiques, du savon et aussi du biocarburant. A côté de l'usine en construction (à Mokéko), vous avez vu une station-service qui fait l'angle. Elle fournira du biocarburant, car Eco-oil Energie c'est avant tout les valeurs écologiques relatives à la conservation de la nature et de l'homme », estime Omar Mambo.

À ce jour, plus de 50 milliards FCFA ont été investis dans le projet, apportés notamment par des investisseurs extérieurs et intérieurs. De l'extérieur, Eco-oil Energie Sa Malaisie a apporté une grande partie de l'investissement dans le cadre de l'implantation et du démarrage des activités, alors qu'au niveau interne, deux organismes bancaires, en l'occurrence BGFI Bank et Ecobank se sont investis pour les besoins d'exploitation.

À terme, Eco-oil Energie Congo ambitionne de ga-

rantir une autosuffisance nationale concernant tous les produits de sa gamme prévisionnelle, et notamment en approvisionnant les villes de Brazzaville et Pointe-Noire où elle attend encore livrer sa production expérimentale.

Pendant que le département de la Sangha honore cette année du programme tournant de la municipalisation accélérée vit dans la fièvre des festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance nationale qu'abrite ce 15 août 2015 la ville de Ouesso, les responsables de la société martèlent sur la portée socioéconomique de leur groupe. « Au-delà de l'aspect économique, lance le DG Omar Mambo, Eco-oil Energie souhaite apporter de l'espoir, de la motivation, rassembler les Congolais et permettre ce pays de ressortir toutes ses potentialités et nous voulons rassurer nos compatriotes à ce sujet ».

Thierry Nougou



Le modular, une unité industrielle légère, permet déjà de savourer les premiers produits Eco-oil Energie



Promo formations Bureautique

2 formations achetées, la 3^{ème} à MOITIÉ PRIX

Word Powerpoint Excel Outlook

Améliorer les performances informatiques de vos salariés à moindre coût





Pointe-Noire (+242) 06 510 50 95 / 06 892 55 86
Brazzaville (+242) 22 611 29 16 / 06 518 8841

www.skytic.cg

Global Knowledge Oracle Microsoft

DIEUDONNÉ SITA

« La fête ne doit pas être l'occasion de piller les ressources »

En se rendant à Ouessou en cette période de chasse ouverte, certains citoyens croient venue l'occasion de faire leurs provisions de viande de brousse. Le directeur départemental de l'Economie forestière, Dieudonné Sita, a interpellé l'opinion sur les risques de telles menaces sur les animaux.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Pensez-vous que tous les projets qui se développent actuellement dans la Sangha se font sans de gros risques pour les couverts forestiers du département ?

Dieudonné Sita (DS) :

Vous savez, en dehors de ces infrastructures, on ne peut s'imaginer exploiter le bois sans porter atteinte aux couverts forestiers. Néanmoins, le principe de gestion ou d'utilisation durable des ressources voudrait qu'on soit respectueux des normes d'exploitation, c'est-à-

cela emmène aussi tous les maux que l'on peut rencontrer en termes de braconnage. Vous savez bien que notre département héberge de grands mammifères comme l'éléphant. Donc, cela suscite aussi la convoitise des citoyens peu scrupuleux qui peuvent profiter de ces infrastructures pour venir saboter le patrimoine national.

LDB : Quel est votre message alors que le département s'apprête à accueillir les festivités du 55e anniversaire de l'indépendance nationale ?



La viande de chasse de la Sangha très prisée par la population



dire on exploite en veillant à ce qu'on ne détruise pas la forêt. C'est pour cela, nombre de projets exigent une étude d'impact environnemental. Maintenant si l'impact est négatif et qu'il compromet la survie ou la vie des populations, il va de soi que le gouvernement prenne des mesures pour qu'on ne puisse pas vivre des calamités. Il n'y a certes pas de rose sans épines, mais il faut s'entourer de toutes les garanties possibles pour ne pas compromettre dangereusement la ressource. Je crois que le tout se résume dans les rapports d'impacts.

LDB : Vous voulez dire que tous ces mécanismes sont mis en œuvre de manière adéquate dans la Sangha ? Et que dire des animaux ?

DS : Tout est mis en œuvre sans problème au-delà peut-être d'un impact qu'on peut redouter : celui des actions anthropiques, c'est-à-dire des actions entreprises par l'homme qui ne rentrent pas dans le schéma des projets du gouvernement. Par exemple, quand les routes sont ouvertes,

DS : Au moment où nous allons célébrer la plus grande fête de notre nation, je pense que c'est l'occasion d'interpeller les populations de Ouessou et du Congo. Que la fête nationale ne soit pas l'occasion pour les ennemis du pays de saboter ou de piller les ressources. J'exhorte donc les Congolaises et les Congolais au sens de la responsabilité. Car si chacun estime que c'est l'occasion de profiter, comme on est à Ouessou, sortir de là avec des valises de viandes de brousses, ce sera regrettable pour une nation comme la nôtre qui se respecte. Seule une consommation de subsistance est autorisée, il n'y a pas de guerre à mener contre les animaux. Que le mouvement des populations vers Ouessou ne donne pas l'occasion de surarmer des délinquants fauniques. Notre pays incarne le leadership en Afrique en matière de conservation de l'environnement. Nous devons tous contribuer à entretenir cette image.

Propos recueillis par Thierry Nounou et Parfait Wilfried Douniama

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent aux

salons éducatifs «ETUDIER EN RUSSIE-2015»

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE



**les 13-14 août à 10 heures
à Pointe-Noire**

Adresse:

**B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail: rusconsul.cg@yandex.ru**

**Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an**

**plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et humaines.**

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Architecture; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Journalisme; Sciences politiques; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

à Brazzaville

Adresse:

**Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr**

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU-N'GUESSO, SUR L'ÉTAT DE LA NATION 2015

**-Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Président du Congrès,
-Monsieur le Président du Sénat,
-Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
-Mes Chers Compatriotes,**

Suivant la constitution de notre République et conformément à l'usage que nous avons établi, ce message-ci est le dernier du septennat.

L'année prochaine, à la même date ou presque, se tiendra ici, devant vous, le Président de la République sorti victorieux de l'élection présidentielle de juillet 2016.

La priorité du président nouvellement élu sera certainement de préciser ses projets pour notre pays, de décrire plus en détail les modalités de leur mise en œuvre et d'inviter le peuple à s'engager, sous sa conduite, dans la construction d'un nouvel avenir national. Ainsi



va la République en situation de fonctionnement démocratique.

Puisque le présent message sur l'état de la nation est le dernier du septennat, j'ai résolu d'en faire un bilan large et global pour refixer la mémoire de chacun. M'inspirant ainsi de la sagesse de chez nous qui nous enseigne que la bonne connaissance et la bonne mesure du passé et du présent sont de puissants leviers d'une bonne préparation de l'avenir. Ce n'est que bon sens.

Aussi, au crépuscule de ce septennat, j'ai pensé que le moment était venu, pour nous, peuple congolais, de nous interroger sur ce qu'ensemble nous avons fait, ces quinze dernières années.

Souvenons-nous avant tout de ce que nous avons à faire.

En 2000, le Congo, notre pays, sortait d'une décennie calamiteuse sur tous les plans : guerres civiles à répétition, tissu économique et social en lambeaux, infrastructures détruites, unité nationale brisée, Force publique divisée, processus démocratique mis à mal, image du pays abîmée et tant d'autres repères collectifs désajustés. Régnait alors seule la désespérance.

Nous avons donc à faire revenir la paix, à relancer l'économie, à reconstruire les infrastructures, à recoudre le tissu social, à refaire l'unité nationale, à remettre le processus démocratique sur les bons rails, à réunifier et réorganiser la Force publique, à rétablir l'image du pays dans le concert des nations et à faire renaître l'espoir avant d'envisager un avenir meilleur pour tous.

Qu'avons-nous pu faire ensemble ?

Pour ce qui est de la paix, de prime abord, nous nous sommes attelés, dans le cadre d'une large coalition nationale majoritaire, à la reconquérir. Une fois la paix revenue, dans les principales agglomérations, nous l'avons imposée à toutes les fractions, recluses dans quelques villages, qui s'y opposaient.

Par le dialogue sans exclusive, nous avons fini par la faire régner sur l'ensemble du territoire. Depuis janvier 2000, le Congo vit en paix. Ses citoyens vivent dans la concorde. Ils forment à nouveau une réelle communauté nationale.

Les Congolaises et les Congolais étudient, travaillent ou vaquent à diverses de leurs occupations dans la paix, dans la bonne entente et dans le respect mutuel. Ils vont et viennent du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest sans une quelconque entrave et sans la moindre crainte.

Aucun village, aucune ville et aucun quartier

ne sont interdits à telle ou telle catégorie de Congolais. Le Congo, tout le Congo, appartient à tous les Congolais, sans distinction d'ethnie ou de croyance religieuse. Le Congo est un et indivis. Il n'y a de conflit ni entre les Congolais, ni entre les Etrangers et les Congolais, ni entre une autre nation et la nation congolaise.

Nous n'insisterons jamais assez sur le règne de la paix. Parce que nous savons qu'il n'y a pas de libertés publiques et encore moins de libertés individuelles sans la paix. Il n'est point de démocratie qui aille en l'absence de paix. Aucune économie, aucune société en général ne peut prospérer de façon viable et durable dans un contexte d'affrontement ou de violence faite aux citoyens. La paix est le fondement de tout : de la liberté, de la démocratie, du vivre ensemble, du progrès économique et social.

Voilà pourquoi nous avons fait de la paix notre crédo. Dans un contexte mondial aujourd'hui fait de guerres, d'attentats et de nombreuses atteintes aux libertés, on ne peut que se réjouir de la quiétude, de la sérénité, de la sécurité et donc de la paix qui caractérise notre pays.

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mes Chers Compatriotes,**

Où en étions-nous, en matière économique, dans les années 1990 ?

Dans le domaine économique, les différents plans d'ajustement structurel mis en œuvre dans notre pays, à partir du milieu des années 1980, combinés aux guerres civiles ayant émaillé les années 1990, avaient plongé l'économie nationale dans la stagnation ou pire dans la récession.

La décennie 1990-1999 a été dans l'ensemble

perdue pour le pays. L'économie a été déstructurée, déconstruite et finalement paralysée.

En se référant aux principales grandeurs macroéconomiques diffusées par les institutions économiques et financières internationales, on a pu noter que :

1° le produit intérieur brut, autrement dit la richesse nationale, oscillait entre un plancher de 800 milliards de francs CFA, touché en 1994, et un plafond d'un peu plus de 1.400 milliards de francs CFA réalisé en 1992 ; plafond qui ne sera à nouveau atteint, pendant toute la décennie, qu'en 1999.

2° le PIB par habitant et par année était en dessous de 1.000 dollars entre 1993 et 1999, alors qu'il était déjà supérieur à 1.000 dollars dès le début des années 1980.

3° le taux de croissance moyen de l'économie nationale entre 1990 et 1999 n'était que de 1%. Dans ce contexte économique morose, les finances publiques ne se portaient guère mieux. Le déficit budgétaire, financé par l'endettement, a souvent été la règle. De la sorte, la dette publique extérieure de l'Etat était passée de 1.000 milliards de francs CFA en 1990 à plus de 2.500 milliards de francs CFA en 1994, soit plus de 300% de la richesse nationale.

Avec un total des dépenses budgétaires annuelles en moyenne de 400 milliards de francs CFA entre 1990 et 1999, l'investissement public de chaque année n'avait jamais atteint les 100 milliards de francs CFA. Le montant le plus élevé affecté à l'investissement par l'Etat, dans la décennie 1990-1999, a été de 93 milliards de francs CFA, dépensé en 1997.

Dans la même décennie, les investissements privés s'étaient raréfiés en raison non seulement de la mauvaise situation économique mais aussi et surtout à cause du risque pays très élevé. S'en était suivi un chômage massif tant pour les jeunes que pour les personnes âgées actives.

Nous l'avons déjà dit, la bonne économie, celle qui fait le bonheur des peuples, ne s'accommodent pas aux guerres et à l'instabilité politique.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, ainsi est tirée à grands traits la fresque économique dépeignant la décennie perdue.

Peuple Congolais, qu'avons-nous fait ensemble depuis ?

Nous nous sommes appuyés tour à tour sur le programme intérimaire post-conflit (2000-2002), sur la Nouvelle Espérance (2002-2009), sur le Chemin d'Avenir (2009-2016) et sur le plan national du développement (2012-2016), en vue de relancer l'économie, la restructurer et la moderniser tout en l'orientant vers l'industrialisation.

L'occurrence présente étant celle des résultats, en voici quelques-uns.

En reprenant les mêmes indicateurs macroéconomiques, publiés régulièrement par les institutions économiques et financières internationales, les principaux résultats de notre action commune sont les suivants :

-premièrement, la richesse nationale a dépassé pour la première fois les 2.000 milliards de francs CFA en fin d'année 2000. Elle s'est située au-dessus de 3.000 milliards de francs CFA en 2005 et 4.000 milliards de francs CFA en 2006. En 2010, elle a franchi la barre de 6.000 milliards de francs CFA. Depuis 2011, elle s'est stabilisée autour de 7.000 milliards de francs CFA ;

-deuxièmement, le produit intérieur brut par habitant était repassé au-dessus des 1.000 dollars dès l'an 2000. Six ans après, il avait plus que doublé en dépassant les 2.000 dollars. En 2010 et 2011, il avoisinait les 4.000 dollars. Se-

lon le PNUD, le revenu national par habitant au Congo s'était fixé à 4.900 dollars en 2013, soit une multiplication par plus de 4 en 13 ans ; -troisièmement, enfin, le taux de croissance annuel moyen de l'économie nationale, entre 2000 et 2014 est ressorti à 5%. Durant toute cette période, il n'y a eu de taux négatif (-2,1%) qu'en 2007. Le taux de croissance a été supérieur à 5% en 2000, 2005, 2006, 2008, 2009, 2010 et 2014.

Cette assez bonne santé économique nationale s'est reflétée sur les finances publiques qui ont connu une évolution particulièrement favorable entre 2000 et 2014.

Les recettes budgétaires, hors emprunts et dons, sont passées de 400 milliards de francs CFA en 1999 à presque 2.000 milliards de francs CFA en 2006 et à plus de 3.000 milliards de francs CFA en 2012, 2013 et 2014.

L'exécution du budget de l'Etat a, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, permis de dégager un excédent en 2003. De cette date jusqu'à 2013, l'exécution du budget de l'Etat a donné lieu aux excédents plus ou moins importants selon l'année. Le plus faible étant celui de 2003 chiffré à 6 milliards de francs CFA et le plus important a été enregistré en 2011 pour un montant supérieur à 1.000 milliards de francs CFA.

Dans le même temps, l'investissement brut national, la somme des investissements publics et privés, a progressé de façon notable. De 500 milliards de francs cfa en 2000, la formation brute de capital fixe national a dépassé les 2.000 milliards de francs CFA en 2011. Les deux années suivantes, 2012 et 2013, l'investissement national était supérieur à 3.000 milliards de francs CFA. En 2014, les premières estimations le mettent au-dessus de 5.500 milliards de francs CFA.

Depuis le début de l'année 2000, notre pays est incontestablement dans une bonne dynamique économique. L'enregistrement assuré par le Centre des Formalités des Entreprises, établit qu'il y a en moyenne 3.000 entreprises nouvelles créées chaque année. Entre janvier et juin 2015, par exemple, en dépit de la conjoncture assombrie par les mauvaises perspectives sur le marché pétrolier international, le Centre des Formalités des Entreprises a immatriculé 1.440 nouvelles entreprises.

De fait, sans être éradiqué, le chômage tend à baisser plutôt qu'à augmenter. La dernière grande enquête nationale, dont les résultats ont été publiés en 2012, avait fait ressortir que le taux de chômage était passé de 19,4% de la population active en 2005 à 6,9% en 2011.

Au niveau international, ces bons résultats sont attestés par, entre autres, le classement du Congo dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, par la Banque Mondiale, à partir de 2006.

Les principales agences internationales de notation souveraine ont, en 2013, non seulement constaté que le Congo pouvait être aisément noté, parce qu'ayant rendu disponibles et bien ordonnées toutes ses données macroéconomiques, mais aussi elles ont fait du Congo le quatrième pays ex æquo le mieux noté d'Afrique, avec une perspective stable.

Certains sont enclins à justifier tous ces bons résultats par la seule bonne tenue des cours du baril de pétrole brut. De toute évidence, c'est une vérité partielle. Toutes les institutions internationales partenaires au développement de notre pays s'accordent à souligner que les bonnes performances économiques du Congo sont le résultat de la conjonction de plusieurs facteurs notamment : la stabilité politique, la

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU-N'GUESSO, SUR ...

mise en œuvre d'une série de réformes visant à améliorer à la fois l'environnement économique et la gestion des finances publiques, une meilleure gestion macroéconomique et une évolution favorable des cours du pétrole.

S'agissant du pétrole, il est clair que les investissements privés importants réalisés depuis 2000 ne l'ont été que parce que le pays est stable et s'est inscrit dans une bonne voie de développement. C'est bien grâce à tout cela que la production pétrolière nationale est passée de 56 millions de barils en 1990 à 96 millions de barils en 2000 et à 114 millions de barils en 2010. Les gros investissements en cours devraient la propulser à plus de 120 millions de barils dès 2017.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

S'il y a encore quelques-uns de vos électeurs qui vous posent la question de savoir à quoi ont servi et servent les revenus relativement importants issus des activités pétrolières ? Répondez-leur, sans ambages, qu'ils ont servi et servent encore principalement à développer les infrastructures publiques et à améliorer les conditions de vie de tous les Congolais, des villes et des campagnes.

Mes Chers Compatriotes,

Qu'avons-nous fait pour remédier à la carence du pays en infrastructures ?

Fort des revenus pétroliers significatifs engrangés dans les premières années de la décennie passée, nous avons engagé, à compter de 2004, les programmes de grands travaux publics et de municipalisation accélérée, département par département, et année après année.

Ainsi, l'investissement public annuel a bondi de 158 milliards de francs CFA en 2000 à 1.000 milliards de francs CFA en 2011 et à plus de 2.000 milliards de francs CFA en 2014.

Ces sommes ont été investies pour l'essentiel dans des infrastructures de communication, des télécommunications, de production d'énergie et d'eau potable, de santé et de sport.

Au début des années 2000, dans tous ces domaines et dans d'autres aussi, le déficit constaté était tel que le pays s'enfonçait davantage dans le sous-développement plutôt que d'être en voie de développement.

A ne considérer que les voies de communication, notre pays, en 2000, était menacé à la fois d'éclatement en morceaux de territoires non joignables et d'une coupure du monde faute de routes, d'aéroports et de ports viables.

Dans le domaine routier, notre ambition était donc et demeure de relier le pays en interne et aux pays voisins.

A ce jour, est en voie d'être achevée la dorsale Sud-Nord reliant Pointe-Noire à Ouesso, avec le bitumage des routes nationales numéros 1 et 2. Dans quelques mois, on partira de Ouesso à Pointe-Noire par route entièrement bitumée.

A travers le pays, de nombreuses autres routes ont été entièrement bitumées ou réhabilitées et certaines autres sont en construction ou en cours de réhabilitation.

Résultat : la longueur totale du réseau routier bitumé en 2015 est de plus de 3.000 kilomètres contre moins de 1.000 kilomètres au début de l'année 2000.

Les routes d'intérêt départemental ou interdépartemental sont aujourd'hui aménagées sur plus de 9.000 kilomètres.

Plus de 100 ouvrages de franchissement de type pont ont été construits.

En dehors d'Impfondo, tous les chefs-lieux de département s'ouvriront, dans les prochains mois, à Brazzaville par route bitumée.

A l'international, le Congo est dorénavant relié au Gabon, au Cameroun et à l'Angola (Cabinda) par des voies terrestres déjà bitumées ou en cours d'achèvement.

Concernant les aéroports, le Congo n'en disposait que de deux, dans un piteux état, au début des années 2000. A présent, il en compte dix (10) modernes dont quatre (4) de classe internationale : Maya-Maya à Brazzaville, Agosthino-Neto à Pointe-Noire, Ollombo et Ouesso. Les aéroports secondaires étant ceux de Djambala, Dolisie, Ewo, Impfondo, Owando et Sibiti.

L'aéroport international de Maya-Maya, le premier de notre pays, est désormais calibré pour accueillir les plus grands avions du monde de type Airbus A 380. D'un trafic de moins de trois cent mille (300.000) passagers en l'an 2000, il traite à présent un million deux cent mille (1.200.000) passagers l'année.

S'agissant des ports, autres moyens de communication à l'intérieur et avec l'extérieur du



pays, il a été procédé au cours de ces quinze dernières années à l'aménagement ou au réaménagement des plates-formes portuaires de Brazzaville, Etoumbi, Lekety, Makoua, Ouesso et Oyo.

Le port en eau profonde de Pointe-Noire, principale porte d'entrée des marchandises au Congo, a été réhabilité, modernisé et agrandi. Sa capacité a été multipliée par dix (10) en passant de 62.000 conteneurs par an en 2003, à un peu plus de 620.000 conteneurs et 8.594.000 tonnages de marchandises désormais.

Dans le domaine des télécommunications, le Congo s'est arrimé à la modernité et au monde en se connectant aux «autoroutes» internationales de l'information, en 2012, à la suite de la mise en place d'une station d'atterrissage de fibre optique sous-marine à Matombi dans le département du Kouilou. Depuis, les travaux suivants ont été exécutés :

1°/ l'installation d'une dorsale à fibre optique de plus de 19.000 kilomètres, allant du sud au nord du pays, soit de Pointe-Noire à Ouesso, en passant par Brazzaville, Oyo et Owando.

2°/ le déploiement de 300 kilomètres de boucles métropolitaines à fibre optique dans les chefs-lieux de Département et les grandes villes, en vue d'offrir l'accès à l'internet très haut débit.

En matière d'infrastructures de production d'énergie électrique et d'eau potable, il a été construit, pour l'électricité, les centrales à gaz de la Côte Matève développant une puissance de 300 mégawatts, de Djeno d'une puissance de 50 mégawatts, les centrales thermiques de Brazzaville et des chefs-lieux de Département ainsi que la centrale hydroélectrique d'Imboulu avec une puissance de 120 mégawatts. La

centrale hydroélectrique de Liouesso de 19 mégawatts est en construction. Celle de Moukoulou, 74 mégawatts, a été réhabilitée. Les études pour la construction du barrage de Sounda, pouvant générer 1000 mégawatts, sont lancées.

En 2015, les lignes de transport d'électricité à travers notre pays s'étendent sur 1500 kilomètres. Elles n'étaient longues que de 700 kilomètres en 2002.

Pour ce qui est de la production d'eau potable, outre plus de deux mille (2000) forages réalisés dans l'hinterland, il a été construit une nouvelle usine d'eau à Djiri à Brazzaville. La première a été entièrement réhabilitée. De cette façon, à Brazzaville, des quartiers et arrondissements tels que Plateau des 15 ans, Moukondo, Ouenzé, Mounjali qui manquaient de l'eau potable au robinet depuis plus de vingt ans ont maintenant de l'eau, parce que la production dans la ville capitale est actuellement de 11.400 mètres cubes par heure pour des besoins estimés au maximum à 11.300 mètres cubes par heure.

Avec une population qui augmente chaque année au rythme de plus de 2%, les infrastructures sanitaires nationales, en 2000, ne répondaient pas à la demande massive des Congolais. Bien avant l'an 2000, elles n'étaient déjà plus en capacité de satisfaire, ni en quantité ni en qualité, les besoins en soins de santé des populations.

De 2000 jusqu'à présent, l'Etat a construit de nouveaux hôpitaux et a réhabilité quelques autres.

Nous y reviendrons lorsque nous parlerons des conditions sociales.

Les investissements publics pour des infrastructures sportives, pendant les dix dernières années, années de la municipalisation accélérée, ont consisté principalement en la construction des complexes sportifs tels les complexes omnisports de Dolisie, de Djambala, d'Ewo, de Kinkala, d'Owando et de Sibiti, ainsi que le gymnase d'Oyo.

Le plus important complexe sportif jamais construit au Congo est celui de Kintélé qui accueillera les 11èmes Jeux Africains, les jeux du cinquantième. Il comprend :

- un stade olympique de plus de soixante mille (60.000) places assises ;
- un palais des sports d'une capacité de dix mille (10.000) places ;
- un complexe nautique de deux mille (2.000) places ;
- une cité olympique de huit mille (8.000) lits.

Dans le cadre de ces mêmes Jeux Africains, quatre gymnases sont en cours d'achèvement dans différents quartiers de Brazzaville.

Nous voulons ici exprimer, à l'endroit de

l'Union Africaine, notre grande reconnaissance pour l'honneur qu'elle a fait à notre pays en décidant qu'à l'occasion de leur cinquantième, les Jeux Africains, reviennent à Brazzaville, leur berceau. Cela est pour notre peuple un véritable motif de fierté. C'est aussi un fabuleux défi qui appelle la mobilisation de tous. Je lance un vibrant appel pour qu'un accueil des plus chaleureux soit réservé à la jeunesse sportive africaine, et pour qu'aucune discipline ne se déroule dans un stade ou un gymnase désert. Nos hôtes doivent repartir dans leurs pays respectifs avec le meilleur souvenir possible du Congo.

Mes Chers Compatriotes,

Quelle était notre condition d'existence dans les années 1990 ?

Elle était précaire. C'est le moins que l'on puisse en dire. En ville comme en campagne, dans la rue ou au domicile, à l'école, au lieu de travail, du culte ou dans un lieu de distraction, la mort n'était jamais loin de nous. Elle pouvait arriver, à n'importe quel moment, par tir d'arme légère ou lourde, ciblé ou tout simplement accidentel.

La création des milices, la circulation incontrôlée des armes de guerre et l'affaiblissement de la Force publique y avaient grandement contribué.

A ce chaos ambiant se conjuguait des difficultés économiques et financières qui fragilisaient davantage la condition d'existence de la grande majorité des citoyens Congolais. Les agents de l'Etat et les salariés admis à la retraite accumulaient des impayés de salaire et de pension de retraite.

Comme si tout cela n'était pas assez dramatique, l'école, lieu par excellence de préparation de l'avenir du pays, était elle aussi fortement perturbée.

A l'école primaire, au collège, au lycée et à l'université lorsque l'on ne connaissait pas une année blanche, on était dans une année scolaire ou académique à rallonge à n'en point finir.

Outre les milliers de morts des guerres civiles, on a retenu, en général, de ces années douloureuses que les indicateurs sociaux du développement étaient tous dégradés. En particulier, on n'a pas oublié que le salaire indiciaire de base des agents de l'Etat était réduit de 27,5%, leurs indemnités et primes l'étaient de 30% et les effets financiers de toute promotion les concernant étaient suspendus.

De 1992 à 1999, les mêmes agents de l'Etat ont enregistré 22 mois d'arriérés de salaires.

Peuple Congolais, qu'avons-nous fait pour améliorer les conditions sociales dans notre pays ?

Rétablir la paix et la sécurité, pour tous, était primordial. Cela a été fait au commencement de l'année 2000. Reconstruire l'économie nationale, la densifier, la rendre attractive et résiliente, afin qu'elle serve de socle solide aux avancées sociales, c'est ce que nous avons fait ces quinze dernières années. Les premiers résultats, certainement encore insuffisants, sont là.

1°/ Selon les statistiques internationales, l'espérance de vie des Congolais est passée de 52 ans en l'an 2000 à 59 ans en 2013. Elle est précisément de 60 ans pour les femmes et de 57 ans pour les hommes.

2°/ Le taux de mortalité maternelle a baissé de 781 à 426 pour cent mille (100.000) naissances vivantes.

3°/ Le taux de mortalité infantile, la probabilité qu'un enfant meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans, est tombé de 121 pour 1.000 en l'an 2000 à 49 pour 1.000 en 2013, soit une diminution de plus de la moitié.

4°/ Suivant l'indice du développement, calcu-

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU-N'GUESSO, SUR ...

lé par le PNUD, le Congo en 2013 était classé parmi les douze pays d'Afrique ayant un indice moyen de développement humain. Une quarantaine d'autres pays d'Afrique sont classés dans la catégorie de faible indice de développement humain.

Au-delà de ces statistiques internationales, il y a des actes posés par l'Etat qui concourent à l'amélioration de la donne sociale des Congolais.



Sans être exhaustif, on peut noter qu'il a largement accru ses capacités de fourniture d'eau potable et d'électricité dans les villes et dans les villages. Pour les villes, la capacité de production d'eau potable a été augmentée de 139% entre 2000 et 2014 en passant de sept mille (7.000) mètres cubes par heure à seize mille (16.800) mètres cubes par heure ; celle de l'électricité a été multipliée par plus de 6, avec une puissance installée aujourd'hui de 600 mégawatts.

Il reste la question de la distribution de ces biens. Elle est progressivement en voie de résolution.

Dans nos villages, grâce aux différents programmes et projets spéciaux, tels le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés du Congo, Eau Pour Tous, et Projet d'Electrification en Milieu Rural au Congo, des dizaines de systèmes d'adduction d'eau potable et de milliers de forages pour eau potable ont été réalisés comme l'ont été des kilomètres de réseaux de distribution de moyenne et basse tension, de centaines de postes de distribution d'électricité et de branchements électriques de foyers ruraux.

Tous ces programmes et projets se poursuivent en visant à bénéficier à l'ensemble de nos concitoyens vivant dans les campagnes.

Au plan sanitaire, l'Etat construit depuis 2000 des centaines de centres de santé intégrés sur l'ensemble du territoire national. Ce, en vue de rapprocher la prévention et les soins médicaux des populations des quartiers et des villages. C'est dans ce même dessein qu'ont été construits, grâce à la coopération avec la République Populaire de Chine, les hôpitaux de Loandjili et de M'filou.

Pour une meilleure prise en charge des malades, l'Etat a démarré, l'année dernière, la construction de douze hôpitaux généraux dans les douze départements du pays et d'un grand hôpital militaire à Brazzaville. Il construit également deux centres de dialyse et de traitement de l'insuffisance rénale à Brazzaville et à Pointe-Noire. Auparavant, il a achevé la construction du Centre national de référence de la drépanocytose à Brazzaville,

reconstruit l'hôpital de Talangai, réhabilité le Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville, l'hôpital mère et enfant Blanche GOMES de Brazzaville, l'hôpital Adolphe SICÉ de Pointe-Noire, l'hôpital général de Dolisie et l'hôpital général d'Owando.

En 2002, au regard du nombre important de décès et des problèmes de santé occasionnés par le VIH/SIDA, l'Etat a décidé de rendre gratuit le traitement anti rétroviral. Deux ans

après, ce sont tous les examens liés au VIH/SIDA qui ont été rendus gratuits.

Le paludisme s'étant imposé comme la première cause des décès infantiles, la gratuité de son traitement a été décidée en 2007. Celle de la césarienne l'a été en 2010.

En matière de logement des Congolais, l'Etat a mis en place depuis 2002 un ambitieux programme de construction de logements sociaux. A ce jour, plus de 3.000 logements sociaux ont été construits à travers le pays. Plus de 3.000 autres sont en construction.

A défaut de satisfaire toute la demande nationale, à court ou à moyen terme, l'Etat a créé, en 2005, la Banque congolaise de l'habitat et en 2008, le Fonds national de l'habitat. Tous deux ont pour but principal de faciliter l'accès des Congolais à la propriété immobilière privée.

Dans le domaine des transports en commun des personnes, l'Etat est aujourd'hui présent dans tous les segments. Grâce à ses sociétés, il contribue à faciliter le déplacement des Congolais à l'intérieur des villes, d'une ville à une autre ou encore d'un pays à un autre. L'acquisition, à partir de 2012, des trains voyageurs par la compagnie nationale du chemin de fer Congo-océan, a permis de rétablir le transport des personnes entre Brazzaville et Pointe-Noire par le train. De même que la création de deux sociétés nationales de transport aérien, ECAIR et AIR CONGO, a augmenté l'offre nationale de voyage par avion. La société nationale de transport fluvial, déjà créée et en cours de structuration, fera de même dans le segment du transport des personnes par la voie des eaux.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

La lancinante question du transport en commun urbain, qui a donné lieu à multiples interpellations du gouvernement, est en voie d'être réglée.

A Brazzaville, la Société Publique de Transport Urbain, nouvellement créée, a mis en circulation plus de 100 autobus qui transportent de jour et de nuit les citoyens de la ville-capitale.

Dans les tout prochains jours, il en sera de même à Pointe-Noire. Dans les mois à venir, 350 autres nouveaux autobus viendront compléter sa flotte et permettre une meilleure desserte des deux principales villes du pays.

Toujours dans la sphère des services publics offerts par l'Etat, on ne peut s'empêcher de noter que l'offre scolaire et académique publique est désormais régulière. Elle est normalisée depuis le début des années 2000. Il n'y a plus

d'année blanche ni d'année à rallonge. L'école publique fonctionne comme elle n'aurait jamais dû cesser de l'être. Tous les examens d'Etat sont organisés à bonne date et leurs résultats rendus publics avant la prochaine rentrée des classes.

Dans le même temps, des centaines de classes des écoles, des collèges et des lycées ont été construites. Une nouvelle université publique est en construction à Kintélé.

Pour clore le chapitre des biens et services collectifs procurés par l'Etat et qui sont de nature à améliorer les conditions de vie des populations, nous nous devons de mentionner les effets positifs de la municipalisation accélérée. A ce jour, cette opération s'est réalisée dans onze (11) départements. Cela revient à souligner que les populations de ces départements ont bénéficié des infrastructures diverses et nouvelles concourant à changer positivement et peut-être même fondamentalement le cadre général de leur vie.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Sur le tableau des capacités individuelles nécessaires à la satisfaction par chacun de ses besoins et de ceux de sa famille, et partant à l'amélioration des conditions de vie, l'implication de l'Etat peut être appréciée aux niveaux de l'offre des emplois, de la répartition du revenu national et de la solidarité au profit des couches les plus fragiles de la population.

Pour trouver une solution appropriée au lancinant problème de l'emploi, l'Etat encourage fortement, depuis quinze ans, la création des entreprises. Par des avantages fiscaux ou par sa demande importante de consommation et d'investissement, l'Etat a contribué à la naissance des dizaines de milliers d'entreprises, offrant aujourd'hui plus d'une centaine de milliers d'emplois formels directs et d'autres centaines de milliers d'emplois indirects, formels et informels.

Dans des entreprises publiques en activité et dans celles, industrielles ou de services, en voie d'entrer en production, cette année, l'Etat

offre directement des milliers d'emplois aux Congolais.

A la fonction publique, civile et militaire, plus de cent mille (100.000) emplois sont offerts et garantis pour ceux qui les occupent, jusqu'à leur admission à la retraite.

De 2008 à 2015, par exemple, la fonction publique a ouvert ses portes à près de 40.000 jeunes congolais, qui ont ainsi intégré le monde du travail.

Pour ce qui concerne la répartition du revenu national, l'Etat congolais, comme beaucoup d'autres à travers le monde, a mis en place un salaire minimum interprofessionnel garanti et incite les employeurs et les employés à négocier directement des conventions collectives ou les aide, le cas échéant, à y parvenir. Ce faisant, l'Etat veille toujours à ce que le produit du travail des uns et des capitaux investis des autres soit équitablement réparti dans le cadre des conventions collectives, qui contiennent en leur sein la grille salariale.

En 2009, l'Etat a fait porter le SMIG de 40.370 francs CFA à 50.400 francs CFA.

A son propre niveau, l'Etat a fait progresser le salaire de base minimum de ses agents de 29.580 francs CFA en 1996 à 100.750 francs CFA en 2015, soit une augmentation de plus de 200% en vingt ans. En 2016, conformément aux accords conclus entre les partenaires sociaux et l'Etat, le salaire minimum d'un agent de l'Etat sera de 110.825 francs CFA. En y ajoutant la prime générale de transport de 10.000 francs CFA par agent, le fonctionnaire le moins bien payé percevra en 2016, un salaire mensuel de base de 120.825 francs CFA.

L'Etat a aussi augmenté de 50% les bourses qu'il alloue aux étudiants Congolais inscrits à l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville ou dans les universités à l'étranger. Depuis 2014, la bourse la plus faible perçue par un étudiant est désormais de 45.000 francs CFA au lieu de 30.000 francs CFA.

Le niveau des allocations familiales par enfant à charge de chaque fonctionnaire avait également été relevé, de 100% à compter de 2012.

Pour la solidarité au profit des couches les plus fragiles de la population, l'Etat a opté principalement pour la refondation de la sécurité sociale. Ainsi le système national restrictif de sécurité sociale, en vigueur depuis l'indépendance, est en cours de remplacement par un nouveau système tendant à bénéficier à l'ensemble de la population et particulièrement aux couches les plus défavorisées de notre pays. Sont désormais créés les nouveaux régimes, de la famille et l'enfance en difficulté, et de l'assurance maladie universelle.

Les lois se rapportant à ces régimes sont adoptées. Le gouvernement travaille à leur mise en œuvre dans les meilleurs délais.

En attendant le fonctionnement effectif de ces nouveaux régimes de sécurité sociale, l'Etat seul, ou en partenariat, a développé des projets sociaux de nature à soulager tant soit peu les populations en détresse. Le plus emblématique d'entre eux est le projet «Lisungui» mis en œuvre en partenariat avec la Banque Mondiale et qui consiste essentiellement en des transferts monétaires de l'Etat vers les ménages les plus pauvres afin de leur permettre d'accéder plus facilement aux services de santé et de l'éducation. Pour sa phase expérimentale (2014 - 2018), qui concerne les ménages de Makélékélé, Baongo, Mougali, Talangai, Pointe-Noire et ceux de la Cuvette, la contrepartie de l'Etat est de quinze millions de dollars, soit un peu moins de 10 milliards de francs CFA au cours actuel du dollar.

Dans le même registre des projets, on peut

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SON EXCELLENCE MONSIEUR DENIS SASSOU-N'GUESSO, SUR ...

utilement mentionner le projet d'appui à l'éducation de base, réalisé entre 2005 et 2013, en partenariat avec la banque mondiale et le projet des cantines scolaires exécuté depuis 2000 avec le programme alimentaire mondial et plus tard, en 2004, en association avec une organisation non gouvernementale américaine. Ces deux projets ont eu pour cible la population infantile scolarisée.

Mis à part les projets structurés sur le moyen ou le long terme, l'Etat est intervenu plusieurs fois de façon ponctuelle au profit des populations lorsqu'elles ont été victimes des catastrophes comme ce fut le cas le 4 mars 2012.

Mes Chers Compatriotes,

Qu'avons-nous fait pour l'unité nationale, pour la réunification de la Force publique et pour la remise en bon ordre du processus démocratique ?

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Commençant par nous poser une autre question à savoir : que vaut le Congo sans les Congolais ?

Rien, pensons-nous. La vraie valeur du Congo c'est le génie de son peuple. En d'autres termes, ce sont les ressources humaines congolaises qui font le Congo. Unies, elles ne peuvent qu'aspérer à devenir plus fortes et capables des grandes et belles choses pour le Congo. C'est le sens que nous donnons à l'unité nationale.

Le risque a été grand, dans les années 1990, de voir le Congo se fracturer en groupuscules mettant fin à la réalité de la communauté nationale et brisant par là-même l'idéal de la nation éternelle, promue par les pères de l'indépendance nationale. N'a-t-on jamais vu un pays se disloquer au point de cesser d'être un Etat souverain reconnu par l'ensemble de la communauté internationale ? Même si des exemples ne sont pas légion, il en existe néanmoins à travers le monde.

Voilà pourquoi, en quête de paix, avant, pendant et après les hostilités de 1997, nous avons toujours à l'esprit l'obsession de refaire sans délai l'unité nationale. La preuve, en octobre 1997, nous avons donné des instructions aux troupes victorieuses de veiller à préserver la vie des dirigeants du camp adverse et de les laisser quitter sans entrave le territoire national, si tel était leur désir.

En novembre 1997, alors que se poursuivaient encore quelques affrontements armés dans la partie méridionale du pays, nous avons formé le gouvernement d'union nationale. Tous les principaux partis d'alors, y étaient représentés.

En janvier 1998, nous avons organisé le forum national pour la réconciliation, l'unité, la démocratie et la reconstruction du Congo. Trois ans après, en 2001, se tenait le dialogue national sans exclusive, qui a consacré le retour au Congo de la plupart des anciens dirigeants du pays, exilés à la suite des guerres de la fin des années 1990.

De 1997 à ce jour, aucune chasse aux sorcières n'a été organisée dans ce pays. Les nominations aux emplois de la fonction publique civile et militaire sont faites en fonction de la compétence des cadres et non des critères séparatistes.

Tous les Congolais, femmes et hommes, ont les mêmes droits. L'Etat y veille. Tout comme il s'emploie, depuis le début des années 2000, à aménager l'ensemble du territoire national sans autre considération que la rationalité qu'exige la nécessité du développement équilibré et durable. Tous les Congolais doivent s'y retrouver.

Pour nous, chaque Congolais est important. Tous les Congolais réunis le sont encore plus. Chaque Congolais a sa pierre à apporter à l'édifice Congo en construction. Tous les Congolais réunis sont à la fois la fondation, les murs et le toit de la maison Congo. Chaque Congolais est une part du Congo. Tous les Congolais réunis sont le grand Congo, le Congo éternel. Pour nous, l'unité nationale est invariablement sacrée. Nous nous devons tous de la préserver.

Mes Chers Compatriotes,

Ce même élan d'unité nationale nous a poussé, dès 1997, à réunifier très vite la force publique nationale. Nous n'avons jamais compris pourquoi on avait laissé l'armée et la police se scinder en des fractions qui ont fini par se combattre violemment.

La Force publique c'est le reflet de la nation unie par essence. Même si les hommes politiques devaient se diviser, la force publique n'avait pas à les suivre.

Aujourd'hui, tout cela est loin derrière nous. L'unité de la force publique a été refaite. Les anciens guerriers de tous les camps, militaires de formation ou non, ont été, pour ceux qui en avaient des aptitudes, réintégrés ou intégrés dans la force publique réorganisée. Désormais unis, ils servent, sous leurs étendards et les couleurs nationales, le pays, le leur, le nôtre, pour lequel ils sont prêts à se battre jusqu'au sacrifice suprême. Avec détermination et fierté, ils garantissent tous, unis comme un seul homme, notre sécurité et la défense de nos frontières. Ils accomplissent avec bravoure et honneur des missions de sécurité et de paix en dehors de nos frontières. Dans trois jours, à Ouessou dans la Sangha, ils afficheront, à la faveur du défilé militaire, leur unité retrouvée.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Peut-on croire ou penser que le processus démocratique allait bien avec des guerres civiles fratricides et des élections mal organisées ou non organisées du tout ? Etait-ce de la démocratie que d'opposer une partie du peuple à d'autres parties ? La promotion du repli identitaire faisait-elle partie de la démocratie ? La création des milices armées relevait-elle de la démocratie ? On peut encore et encore se poser ce genre de questions en se remémorant ce qui se passait dans les années 1990. La certitude partagée par tous est que le processus démocratique engagé au début des années 1990 avait déraillé dès 1992. Après les guerres, il a fallu patiemment le remettre sur les bons rails. Ce à quoi nous nous sommes employés. L'élection présidentielle a été régulièrement organisée en 2002 et en 2009, conformément à la constitution en vigueur. Tous les candidats remplissant les critères édictés par la loi s'étaient présentés devant les électeurs. Ils avaient librement déployé leurs actions de campagne. Dans la transparence et la liberté totales, les électeurs avaient choisi leur candidat. Le verdict des urnes s'est imposé à tous. Il en était de même des élections législatives de 2002, 2007 et 2012, des élections locales de 2002, 2008 et 2014 et des élections sénatoriales de 2002, 2005, 2008, 2011 et 2014.

Tous ici présents, vous êtes des témoins de la bonne marche de la démocratie et de sa vivacité. A l'Assemblée nationale comme au Sénat, on trouve des élus appartenant aux partis de l'opposition, aux partis de la majorité de gouvernement et des non-inscrits.

Aucun d'entre vous n'a été nommé ni imposé. Vous êtes ici de par la volonté du peuple souverain. Par le suffrage universel direct ou indirect, le peuple vous a fait confiance. Et vous vous exprimez et agissez au nom du même peuple. N'est-ce pas cela la démocratie ? Serait-elle menacée ? Si d'aventure c'était le cas, ce ne sera jamais par nous. Et nous ne le per-

mettrons jamais.

Qu'il soit, par ailleurs, compris de nous tous que la démocratie n'est ni une coterie politique ni un arrangement entre les hommes politiques pour se passer des tours de pouvoir au mépris de l'expression du peuple.

La démocratie, depuis sa naissance, demeure le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Le peuple est donc seul souverain. Ne l'oublions jamais.

La démocratie c'est aussi, et bien sûr, le dialogue, dialogue sain entre les citoyens, entre tous les acteurs de la vie publique. Parce qu'il n'y a pas meilleure voie en démocratie que celle du débat public, qui permet à toutes les opinions, à toutes les contradictions de s'exprimer librement.

C'est ce que nous avons fait à Sibiti il y a quelques jours. Sibiti dont les résultats ne manqueront pas d'écho dans le futur.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mes Chers Compatriotes,

Qu'avons-nous fait pour rétablir l'image de notre pays dans le concert des nations ?

Il est évident qu'il n'y a pas de place digne dans le concert des nations pour tout pays désuni, instable, menacé d'implosion avec un Etat faible, sans des positions clairement affirmées et défendues avec conviction sur la scène mondiale.

A l'inverse, un pays uni, sûr, confiant en son avenir, avec un Etat fort, bien organisé, apte à exercer le leadership ou à faire entendre sa voix sur certaines questions internationales ; ce pays-là a toute sa place dans le concert des nations.

C'est ce type de pays que nous bâtissons avec assurance depuis plus de quinze ans.

Les premiers résultats ne se sont pas fait attendre longtemps.

De 2002 à ce jour, notre diplomatie a été beaucoup sollicitée pour apporter sa contribution à la résolution de plusieurs crises en Afrique. A titre d'exemples, on peut mentionner les crises de Sao-Tomé et Principe en 2005, du Darfour en 2006, entre le Tchad et le Soudan en 2007, la Côte-d'Ivoire entre 2007 et 2009, la Lybie en 2011 et l'Est de la RDC en 2013.

Toujours en 2013, la responsabilité de la conduite de la Médiation internationale, sur la crise en République Centrafricaine, a été confiée au Congo.

Depuis le début des années 2000, le Congo a assumé et continue d'assumer d'importantes autres responsabilités au triple plan sous-régional, régional et international.

A titre d'illustration, le Congo a été Membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, en 2006 et 2007, vingt ans après le premier mandat exercé en 1986 et 1987. Il a été élu trois fois au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies : de 2004 à 2006 pour le premier mandat ; de 2012 à 2014 pour le deuxième mandat et en 2015 pour le mandat actuel qui court jusqu'en 2018.

Le Congo a assuré la présidence de l'Union Africaine en 2006 et 2007, une fois encore, vingt ans après avoir été à la tête de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en 1986 et 1987. Il a assuré la présidence de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) de 2002 à 2007, contribuant ainsi à la redynamisation de cette organisation.

Toujours en rapport à notre place dans le concert des nations, le Congo a régulièrement pris part aux rencontres de haut niveau relatives au partenariat qui lie respectivement l'Union Africaine avec les Etats-Unis d'Amérique, l'Amérique du Sud, la Chine, le Japon,

l'Inde, la Turquie, l'Union Européenne et le monde Arabe.

Notre pays prend activement part aux différentes réunions du Mouvement des Non-Alignés.

De façon globale, l'activité diplomatique menée au cours de ces quinze dernières années a contribué, de façon significative, au renforcement de la crédibilité extérieure du Congo et à son rayonnement sur la scène internationale.

Voilà donc, Monsieur le Président du Congrès, Monsieur le Président du Sénat, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, mes Chers Compatriotes, le trajet que nous avons parcouru en quinze ans. Un trajet dense et fécond. Un trajet, à maints égards, remarquable et exemplaire.

Il n'est point d'œuvre de construction ou de reconstruction d'un pays, d'une nation, d'une économie qui soit parfaite et totalement achevée.

Ne nous méprenons donc pas. Nous n'avons nullement pensé ni dit que nous avons tout fait, tout réussi et qu'il n'y a plus rien à faire.

Beaucoup assurément reste à faire. Même ce qui a déjà été fait comporte sans doute quelques faiblesses et imperfections. Il nous appartient à nous tous de les corriger.

Vous avez pu tout de même apprécier le formidable effort que nous avons ensemble accompli pour sortir notre pays de l'abîme et du déclin. Grâce à cet engagement collectif soutenu, le but que nous poursuivons, c'est-à-dire notre développement, est de plus en plus sûr, de plus en plus évident.

Je n'ai aucun doute, nous y parviendrons. A condition, bien entendu, que la volonté générale, celle-là même qui nous pousse vers les sommets, ne se délite pas dans les ambitions personnelles et les intérêts particuliers. Que la paix, la sécurité et la stabilité ne soient perturbées, sous aucun prétexte.

Parce qu'il suffit de peu, de très peu toujours pour que s'effondrent les entreprises, même les plus grandes et les plus solides. C'est la sagesse populaire qui nous le rappelle.

Nous avons besoin de paix, d'une paix pérenne, d'une « paix perpétuelle » pour entreprendre la grande œuvre de construction de la nation.

Nous avons besoin de stabilité et de sécurité afin que, par le travail acharné, nous continuions à donner tout son sens à notre indépendance et au 15 août, le Jour de la liberté, le Jour de la fête nationale. Grande fête de la fraternité, de l'unité et de la solidarité que le florissant département de la Sangha et Ouessou, sa capitale, ont l'honneur d'accueillir et d'abriter cette année.

Notre ambition collective doit toujours être de bien faire ce que nous devons faire pour le Congo. Ce beau pays dont nous savons tous qu'il ne peut tenir ses promesses d'avenir que si nous le mettons en mouvement, si nous le mettons au travail pour produire, pour créer, pour avancer vers les grands rendez-vous de notre destin.

C'est ce qu'ensemble nous avons fait au cours des quinze dernières années. C'est ce que nous devons poursuivre sans relâche. Parce que la réussite d'une communauté tient toujours à l'effort collectif, l'effort constant et continu.

C'est ainsi, et seulement ainsi que nous affirmerons notre liberté, notre dignité et notre indépendance.

Vive le Congo !

Bonne fête de l'indépendance à tous !



Ensemble, portons les couleurs du Congo à travers le monde

En cette journée de célébration de l'indépendance, ECAir est fière de porter haut les couleurs du Congo à travers chacune des destinations qu'elle dessert. C'est notre engagement quotidien.

Bonne fête de l'Indépendance



Bienvenue chez vous !

www.flyecair.com

Tél: + 242 06 509 05 25

Suivez nous sur  

MESSAGE SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Des hommes politiques commentent...

Le discours du chef de l'État sur l'état de nation devant le Parlement réuni en congrès a rencontré l'assentiment de certains hommes politiques, laissant perplexe d'autres entre optimisme, pessimisme et incertitude. Les hommes politiques de l'opposition comme de la majorité analysent, approuvent, récusent certains points saillants de ce discours tant attendu. Réactions...

Exactement 1h30 minutes ont suffi au président de la République pour dresser le bilan de ses 15 ans d'exercice à la tête de l'État. Ce regard rétrospectif a été émaillé par une approche comparative des années 90 aux années 2000, touchant ainsi les domaines de l'économie, des finances, du social, de la sécurité, du sanitaire et de l'éducatif, en passant par les réalisations en matière d'infrastructures. Un discours assez riche qui indique également les enjeux futurs tant au plan politique que sportif, en insistant sur l'unité nationale, la paix, la démocratie et sur les biens et services collectifs.

Prosper Abas Ikoula, sénateur du PCT (majorité présidentielle)

Le président de la République adresse ce message de façon traditionnelle une fois par an, devant le Parlement réuni en congrès. Sa particularité, c'est son dernier message du dernier quinquennat. J'ai retenu deux tableaux, le président a planté le décor du tableau



sombre des années 1990 avec tout ce que nous avons subi sur tous les plans : le plan politique, institutionnel, militaire, social, financier, diplomatique. Et le deuxième, c'est le tableau rayonnant. Mais cela a été rayonnant parce qu'il a eu de gros efforts qui ont été fait pour que le Congo retrouve un visage reluisant, un visage fleurissant. De façon pathétique, le président de la République s'est posé des questions sur comment nous étions hier sur le plan politique et comment nous sommes aujourd'hui sur le plan politique et les perspectives d'avenir. Politiquement, il faut maintenant pérenniser l'acquis d'aujourd'hui.

Nicéphore Fylla Saint-Eudes, sénateur et président du PRL (opposition)

Le président, en faisant un bilan non pas sur sa mandature 2009-2015, profite du dernier message pour faire une lecture comparée des situations hantées de 1997 et post 1997. Cela pour



montrer les différentes améliorations possibles qu'il y a eues et qui relèvent de son management de l'État. En politique que je suis, je comprends que le président de la République est déjà en campagne électorale, même si la Constitution actuelle limite la possibilité pour lui d'être candidat. Mais il est déjà en campagne puisque la seconde phrase qu'il indique fait référence à Sibiti « dont les échos s'inscriront dans le futur ». Il veut tout simplement dire qu'il prendra acte des décisions de Sibiti et appellera le souverain primaire à se déterminer sur le oui ou non au changement de la Constitution.

Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, député de l'Upads (opposition)

Le chef de l'État a dit un certain nombre de choses. Particulièrement, il y a des choses qui ont été faites mais il y en a qui ont été mal faites qu'il faut corriger. Mais ce que nous souhaitons simplement c'est que celui qui donnera le message sur l'état de la nation dans un an, ce ne sera pas lui, mais celui qui suivra. Maintenant, il faut que les élections soient organisées, tel qu'il a dit, de manière transparente. Ce qui est certain, cela veut dire qu'il faudra corriger ce qu'il y a à corriger, notamment le corps électoral. Pourquoi ne pas être optimiste ? Il ne faut pas avoir des à priori. Il faut faire confiance. Maintenant nous verrons sur le terrain ce qui sera fait. Nous en reparlerons...

Juste Bernardin Gavet, premier secrétaire de la FMC (majorité présidentielle)

Le plus marquant, c'est la constance avec laquelle le président de la République présente au peuple congolais la réalité nationale. C'est un discours assez inédit parce qu'il s'agit du dernier discours du septennat. Et donc

il était question pour le président de la République de pouvoir présenter le chemin parcouru au bout des 15 ans qu'il a eu à passer à la tête de l'État. Nous avons vu qu'en fonction des pro-



grammes successifs engagés par lui, le Congo est parti d'un point pour arriver à un stade donné. Et c'est cette lecture que nous devons aujourd'hui partager au niveau de l'opinion nationale pour que chacun de nous soit informé sur ce qui a été fait jusqu'ici dans un contexte politique tendu comme celui-ci.

Aujourd'hui, c'était l'occasion par excellence pour le chef de l'État de présenter la réalité nationale, le chemin parcouru de sorte que chacun de nous soit fixé sur les perspectives à venir. Nous pensons d'entrée de jeu que le



président de la République a rappelé que le calendrier électoral sera respecté d'autant plus qu'il a dit qu'en 2016, le nouveau président qui arrivera sera le président élu pour décliner à nouveau son programme, donc politiquement nous voyons qu'il y a une constance. Le 31 décembre 2014, le président de la République dans son message de vœux a dit que les élections seront organisées en 2016 et 2017, aujourd'hui, il l'a réaffirmé. Nous avons également

constaté cette constance autour des questions de paix et de sécurité mais aussi la nécessité de faire en sorte que les querelles politiques ne puissent pas fragiliser la démocratie qui, elle, se base sur la souveraineté du peuple.

Pascal Tsaty Mabiala, premier secrétaire de l'Upads (opposition)

Ce n'est pas tout de dire qu'il y aurait une élection en 2016, mais quelle élection ? Aujourd'hui, on aurait fait le recensement administratif, posé le problème de la biométrie, le problème de la commission qui est chargé d'organiser les élections. Cette élection sera contestée si jamais tout ceci n'est pas mis au point maintenant. Et je crains qu'il ne soit trop tard, parce qu'il y a le



facteur temps. Nous sommes pratiquement vers la fin du premier semestre et rien n'a été fait. Et le président nous dit qu'il y aura une élection.

Cela veut dire qu'il n'y a pas de référendum. Si on doit faire une élection en juillet, combien de temps il nous reste pour faire un référendum et une élection et, ensuite, une autre élection, peut-être une troisième. Dans son discours, le président commence par une comparaison entre la décennie 1990 et la décennie 2000. Mais je dois dire que tout ce qui a été dit sur la décennie 1990 n'est que la conséquence de la mauvaise gestion en 1980. Ceux qui ont pris les responsabilités en 1990 ont hérité d'une situation catastrophique. Il est comptable. Il aurait pu dire que nous partageons, ensemble, la responsabilité. Or, de manière insidieuse, j'ai cru comprendre que le président faisait porter la responsabilité sur d'autres, qui auraient géré dans ces années-là. Lorsqu'il parle de la bonne période des années 2000 c'est vrai, mais il ne dit pas que tout ceci est couvert non pas par une économie productive, mais grâce à la bonne tenue du marché pétrolier. Imaginez qu'il n'ait pas eu de ressources pétrolières, qu'aurions-nous fait ?

Propos recueillis par Josiane Mambou Loukoula

L'axe Brazzaville-Ouesso, un couloir vital pour l'économie

La République du Congo dont la situation géographique confère un rôle stratégique dans la sous-région d'Afrique centrale vient de gagner le pari fixé, il y a environ dix ans, par le gouvernement avec la fin des travaux de la route Mambili-Ouesso, chef-lieu de la Sangha désormais relié à l'Atlantique par voie carrossable.

Inscrites en bonne place dans le schéma national d'aménagement du territoire et du plan national des transports, la construction et la modernisation des infrastructures routières relèvent de la volonté des autorités congolaises de refaire le retard accumulé dans le domaine, 50 ans après l'indépendance du pays. L'objectif est de relier les villes et ouvrir des voies entre ses voisins, notamment le Cameroun à partir de Ouesso.

Avec la construction de l'axe Ouesso-Brazzaville, le Congo offre ainsi aux potentiels investisseurs intéressés à cette partie du pays des conditions permissives d'exploiter des richesses (diamant, fer, Or...) longtemps restées enfouies dans le sous-sol.

L'ambition étant de taille, la construction de la route lourde reliant la ville économique à l'extrême nord en passant par la ville capitale témoigne ainsi de la volonté du gouvernement actuel de replacer le Congo au centre des échanges commerciaux au niveau de la sous-région.

Relier la Côte Atlantique à l'hinterland par les routes

« Nous voulons relier Pointe-Noire à Ouesso et relier le Congo aux pays voisins par les routes, les télécommunica-

d'infrastructures de base. Ainsi, la route Ouesso- Brazzaville (835 km) dont le dernier tronçon Mambili-Ouesso (194 km) a été inauguré le 23 juillet par le président de la République fait du département de la Sangha le deuxième réservoir économique du pays après Pointe-Noire où se développe la principale activité économique. Couloir vital dans la stratégie

lite l'intégration sous-régionale de l'Afrique centrale.

« C'est une transfiguration totale que nous sommes en train de vivre. La Sangha et son chef-lieu (Ouesso) deviendront le centre de gravité du développement de la zone nord du Congo », indiquait Emmanuel Akouelakoum, président du conseil départemental. Véritable artère économique

gent à l'horizon 2025.

Infrastructure essentielle dans la lutte contre la pauvreté, la réalisation de cette route conditionne et détermine à elle seule l'évolution et la capacité manifeste de transformer le Congo selon les données les plus modernes en améliorant radicalement les conditions de vie des populations.

Le Congo dispose d'un réseau routier long d'environ 18.000km dont 10.942km sont considérés comme une priorité dans le schéma national d'aménagement qui vise à réhabiliter et construire plusieurs autres artères principales.

Toutes ses routes permettent à la base d'interconnecter le Congo à ses voisins en vue de recentrer le pays sur sa vocation de transit. Elles augmentent en même temps la vitalité de l'économie tout en renforçant le développement du commerce entre les pays et le transit des marchandises.

Dans cette perspective de changer l'avenir du Congo, les jalons du pari des infrastructures étant posés avec l'inauguration de la route reliant le Gabon par l'axe Okoyo-Lekety, le cap est désormais mis sur les axes Ouesso- Cameroun à partir de Ketta-Djoum et Dolisie - Nden-dé Gabon dans le département du Niari, au sud du Congo.

Guy-Gervais Kitina



Le pont sur la rivière Liouesso (tronçon Mambili-Ouesso)

tions et le transport de l'électricité », déclarait le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, très optimiste quant à la mise en place du programme de développement

de développement économique du Congo, au regard de ses potentialités, cet axe aide à l'amélioration des conditions de circulation des personnes et des biens au niveau national et faci-

à l'heure où le pays s'emploie à diversifier son économie, sa connexion à la route nationale n° 1 et au Cameroun à partir de Sangmélina contribuera à l'essor du pays qui se veut émer-

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



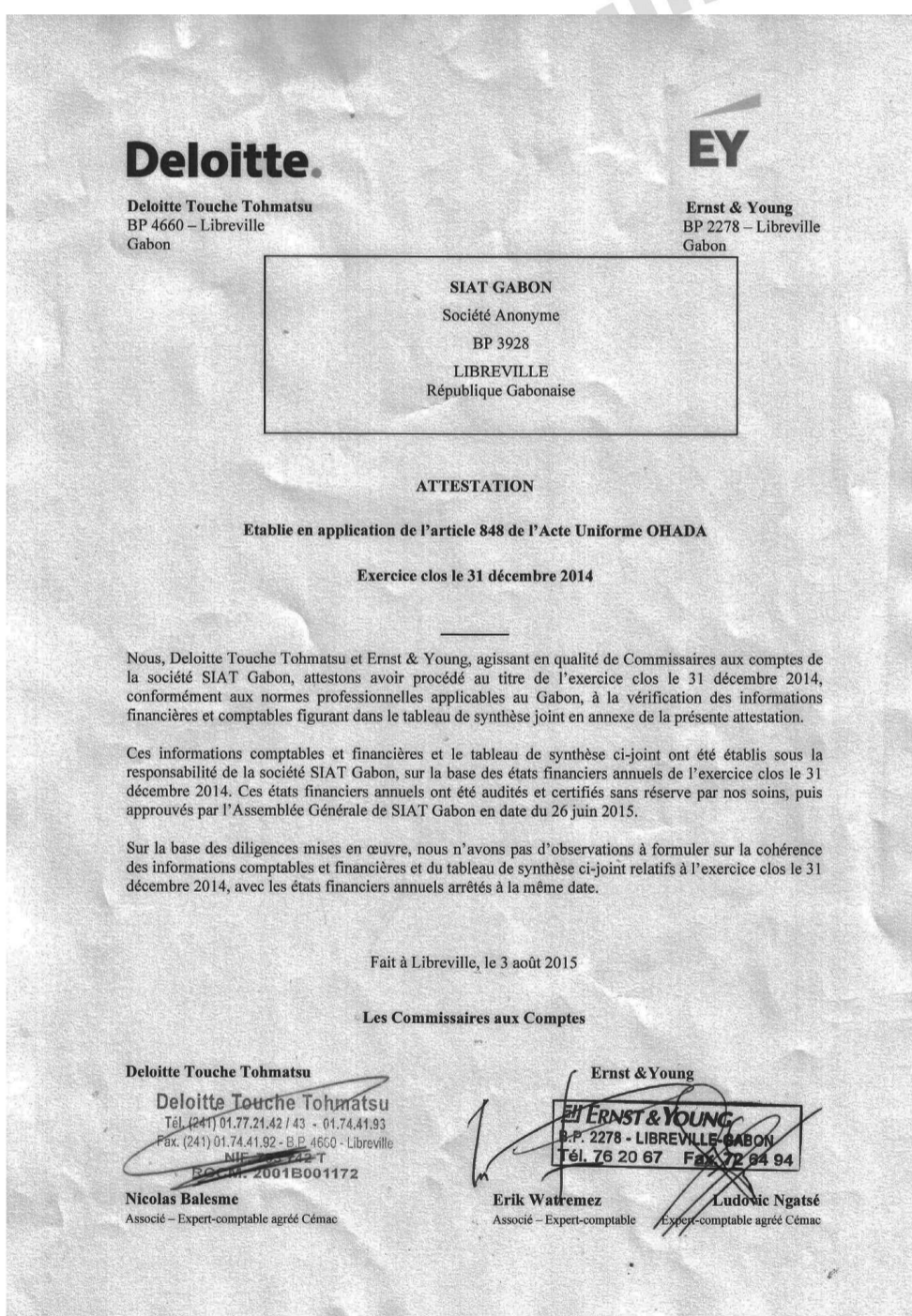
SIAT GABON

Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital social de 39.000.000.000 Francs CFA
Siège social : Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, Libreville, RCCM Libreville : 2004B3348, NIF 783 171 M

Avis de Publication

La société SIAT GABON, Société Anonyme à Conseil d'Administration inscrite à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à votre connaissance en vertu des dispositions de l'article 848 de l'Acte Uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, et consécutivement à l'approbation des états financiers de synthèse par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 juin 2015 :

Les états financiers de synthèse approuvés, revêtus de l'attestation des commissaires aux comptes :



La décision d'affectation du résultat : compte tenu du résultat déficitaire enregistré et qui s'élève à la somme de 13 770 437 544 F.cfa, l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé de l'affecter au compte report à nouveau.

Données financières synthétiques

(Bilan, Comptes de résultat et Taire)

COMPTES DE RESULTAT (Soldes Intermédiaires de Gestion)

En Millions de XAF	31/12/14	31/12/13	Variation
Chiffre d'affaires	23 294,6	33 999,3	-10 704,7
Valeur Ajoutée	-1 648,1	7 071,7	-8 719,8
Excédent brut d'exploitation (E.B.E.)	-6 049,5	2 832,6	-8 882,1
Résultat d'exploitation	-12 868,3	-3 779,7	-9 088,6
Résultat financier	-368,0	-1 116,0	748,0
Résultat des activités ordinaires	-13 236,3	-4 895,7	-8 340,6
Résultat hors activités ordinaires (HAO)	-534,1	-404,0	-130,1
Impôts sur les sociétés	0,0	0,0	0,0
Résultat net à affecter	-13 770,4	-5 299,6	-8 470,8

BILAN SIMPLIFIE

ACTIF			PASSIF		
En Millions de XAF	31/12/14	31/12/13	En Millions de XAF	31/12/14	31/12/13
Charges immobilisées	1 585,40	1 640,80	Capital	39 000,00	39 000,00
Immobilisations incorporelles	1 667,30	1 807,30	Primes et réserves (RAN inclus)	13 786,60	19 086,20
Immobilisations corporelles	78 559,80	76 595,90	Résultat de l'exercice	-13 770,40	-5 299,60
Immobilisations financières	403,8	405,2	CAPITAUX PROPRES	39 016,20	52 786,60
ACTIF IMMOBILISE	82 216,30	80 449,20	Provisions pour risques et charges (PRC)	1 105,50	1 046,60
Stocks	9 568,30	11 862,20	Dettes financières	10 549,80	13 535,50
Clients	3 123,60	6 621,80	Fournisseurs	36 849,60	27 319,20
Autres créances et emplois assimilés	4 278,60	3 229,10	Autres dettes d'exploitation	7 096,90	3 818,90
ACTIF CIRCULANT	16 970,50	21 713,10	PASSIF CIRCULANT	43 946,50	31 138,1
Trésorerie - Actif	2 776,60	546,2	Trésorerie - Passif	7 345,50	4 201,40
TOTAL ACTIF	101 963,40	102 708,40	TOTAL PASSIF	101 963,40	102 708,40

En Millions de XAF	31/12/14	31/12/13
Capacité d'autofinancement globale-Dividendes @	-6 275,40	271,7
Excédent Brut d'Exploitation (A) (E.B.E.)	-6 049,50	2 596,10
-Variation en besoin de financement d'exploit® (B)	17 550,80	11 069,10
-Production Immobilisée (C)	-5 920,3	-8 054,20
Excédent de trésorerie d'exploitation (A+B+C)	5 581,10	5 611,10
Investissement total (D)	-9 203,30	-18 203,30
Emplois totaux à financer (D+B)	8 347,40	-7 134,10
Dettes financières - Remboursement d'emprunt (E)	-2 985,80	2 861,20
Ressources nettes de financement (® +E)	-9 261,10	3 132,90
Excédent ou insuffisance des ressources	-913,7	-4 001,20

Ces états financiers ont été audités par nos commissaires aux comptes soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 26/06/2015. Société de droit gabonais, Siat Gabon exerce les trois activités suivantes :

- la culture de l'hévéa et la commercialisation du caoutchouc granulé ;
- la culture de l'huile de palme, la fabrication et la commercialisation sur le territoire gabonais de l'huile de palme raffinée et du savon ;
- l'élevage.



ALAIN AKOULA ATIPAULT

« La zone économique spéciale de Ouesso pourra créer entre 1000 et 1500 emplois par an »

Alors ministre chargé des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala Atipault nous a présenté le 7 août les résultats des études relatives à la mise en place de la zone économique spéciale de Ouesso. À une semaine de la célébration de la fête nationale dans cette localité, il a élargi le bien-fondé de la vision du président Denis Sassou N'Guesso en la matière.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Où en est-on aujourd'hui avec le projet de la ZES de Ouesso ?

Alain Akouala Atipault (AAA) : (...) Les études de faisabilité sont réalisées. Elles nous indiquent ce que nous pourrions avoir comme impact sur le PIB, la création d'emplois, les investissements à réaliser et la ville qui pourra naître autour des activités industrielles qui seront développées. La ZES de Ouesso a une superficie de 64 520 hectares. Les études montrent que les activités ou les filières industrielles que l'on pourrait y développer se centrent essentiellement autour de la transformation du bois pour la fabrication des meubles, les constructions immobilières, etc. De ce point de vue, on peut demeurer optimiste. Il y a également la filière café et cacao, il ne s'agit plus de garder leur culture au stade primaire, mais plutôt d'exploiter toute la valeur ajoutée que donne la filière café-cacao. Cela signifie que, dans la vision prospective de ces études, dans 20, 30 ou 40 ans, les Congolais et leurs enfants devront arriver à consommer la tablette de chocolat produite dans leur pays.

LDB : Et vous estimez donc que cette vision s'appuie aussi sur l'intégration régionale ?

AAA : Bien sûr. Ce qui est intéressant c'est que Ouesso ouvre sur une partie de la sous-région CEEAC et Cémac et même sur toute l'Afrique. Il y a un potentiel d'un marché d'à peu près 15 millions et demi d'habitants. Par ailleurs, notez également l'existence de la filière palmeraie qui pourrait aussi être développée. Au niveau des emplois, lorsque la ZES de Ouesso sera en activité, elle pourrait créer en moyenne 1000 à 1500 emplois chaque année jusqu'en 2032. Ensuite, en termes d'impact sur le PIB national, la zone économique spéciale

de Ouesso pourra générer en moyenne un impact sur le PIB hors-pétrole de 700 millions de dollars chaque année. C'est là qu'on touche du doigt cette ambition du chef de l'Etat de diversifier l'économie de notre pays. Quant aux investissements, il nous faudra envisager environ 20 milliards FCFA.

L.D.B : Justement, l'on sait qu'actuellement les travaux du barrage de Liouesso sont presque arrivés à leur terme, les palmerais sont relancés, l'industrie forestière retrouve ses marques... Comment entendez-vous lier tout cela avec le projet des ZES ?

AAA : Le chiffre que je viens d'évoquer concerne l'aménagement intérieur de la zone, en termes de route, de fibre optique, de téléphonie, d'électricité, etc. Le barrage de Liouesso qui est actuellement en construction est fait en prévision de cette évolution économique que l'on veut donner au département de la Sangha. Et dans le cadre de ces études, nous avons organisé récemment une réunion avec les opérateurs économiques qui ont déjà un projet au niveau du département de la Sangha. L'une de leurs préoccupations est de savoir si la délimitation de la zone économique leur impose de se déplacer des sites où ils sont installés aujourd'hui, afin d'intégrer la zone et bénéficier des avantages fiscaux-douaniers. À ce sujet, je dois préciser que le président de la République a tenu à ce qu'il y ait une certaine souplesse sur le plan juridique. Même si à priori nous avons défini des espaces géographiques, les industriels qui sont déjà installés et travaillent bénéficieront, à travers un statut qu'on appelle le point front, des mêmes avantages sur le plan fiscal-douanier comme prévoit la loi qui définit le statut de la ZES en République du Congo. Ces sociétés qui créent de la richesse, des emplois, qui ainsi par-

ticipent au développement de cette partie de notre pays doivent être allégées dans leurs charges. C'est un message important que nous leur adressons. Aujourd'hui, nous avons déjà les instruments qui définissent non seulement le statut de la zone économique spéciale, mais également les instruments qui réglementent la gouvernance économique et

décidé par le gouvernement entre les zones de Ouesso, Brazzaville, Oyo-Ollombo et Pointe-Noire. Cependant, il y a quand même déjà une indication à travers la zone industrielle de Maloukou Tréchet qui a commencé parallèlement au lancement des études de faisabilité que nous avons engagées il y a quelques années. La zone industrielle de Maloukou est un pôle industriel qui va intégrer la zone économique spéciale de Brazzaville. Récemment, en accord avec le ministère des grands

AAA : Le développement économique a besoin de stabilité d'une manière générale. L'argent n'aime pas le désordre et l'investissement n'aime pas le chaos. Du point de vue de l'évolution politique de notre pays, nous arrivons dans une période que l'on peut considérer comme très passionnante, politiquement parlant, où nous avons la capacité d'inventer à nouveau la future politique de notre pays. Nonobstant la surenchère politique que l'on peut faire ici et là, pour



Alain Akouala Atipault, crédit Adiac

juridique de ces ZES.

L.D.B : Pour en venir à toutes les zones économiques spéciales du Congo de manière générale, cela fait quelques années qu'on en parle ; à quand le démarrage effectif des travaux de construction de ces zones ?

AAA : Nous comprenons l'impatience des populations, mais on ne structure pas une économie du jour au lendemain. Ce que nous sommes en train de faire aujourd'hui va forcément nous survivre. Il s'agit de préparer l'avenir, nous avons maintenant tous les éléments pouvant nous permettre de démarrer l'aménagement effectif des premiers parcs industriels d'une zone économique spéciale. Cela sera

travaux, nous avons organisé une réunion de mise en cohérence avec les cabinets qui ont réalisé les études de faisabilité des ZES. Cela dit, au regard de notre planning de travail, nous pensons que d'ici l'année prochaine, on pourrait assister au démarrage des travaux d'aménagement des zones industrielles qui vont composer les zones économiques spéciales. Car, une ZES est composée d'une zone industrielle et autour des activités industrielles naissent des activités de promotion immobilière, de tourisme...

L.D.B : Aujourd'hui, tous les regards sont tournés vers la Sangha. Quel est votre message sur la portée socio-économique que pourrait avoir ce projet de ZES ?

les nouvelles générations et les populations de notre pays, le projet des ZES suscite l'intérêt de la Chine, de la France, des États-Unis, de Singapour, de la Malaisie etc. C'est une vision stratégique pour l'industrialisation que beaucoup de pays africains n'ont pas encore. Nous sommes sur la bonne voie et on a besoin du calme. Les zones économiques pourront créer d'une manière générale, en moyenne, 8500 emplois par an. Elles pourront avoir un impact annuel sur le PIB national d'environ 1 milliard et demi de dollars, hors pétrole. Que l'on soit un homme politique, de la majorité, de l'opposition, du centre, du Nord ou du Sud, on doit reconnaître l'intérêt de ce processus.

Propos recueillis par Thierry Nougou et Yvette Reine Nzaba

GEL DE L'ADOPTION INTERNATIONALE DES ENFANTS CONGOLAIS

Les couples demandeurs au bord du désarroi

Quelque 300 enfants congolais adoptés légalement par des couples français sont encore bloqués en RDC suite à un gel des autorisations de sortie décidé en 2013.

De nombreux enfants congolais adoptés légalement par des couples étrangers restent encore bloqués en République démocratique du Congo. Leurs parents adoptifs ayant pourtant rempli toutes les formalités d'usage après s'être conformés à la procédure sont, au fil de temps, gagnés par le désespoir de ne pas récupérer leurs fils ou filles. Et pour cause : une décision de la Direction générale des migrations (DGM) prise en 2013 suspendant les autorisations de sortie pour les enfants adoptés par des étrangers a complètement hypothéqué la suite du processus pour de nombreux requérants réduits dans l'expectative. Le gel des sorties a, pour l'histoire, été renouvelé en septembre 2014.

La suspension de l'adoption internationale sous prétexte de « vérifier la situation post-adoption des enfants congolais adoptés à l'étranger » a été vécue comme un drame par de nombreux couples étrangers dont les dos-

siers avaient été validés. Ils attendent, depuis lors, ramener leurs enfants adoptifs à la maison, sans succès. À ce jour, apprend-on, environ 1.300 dossiers d'enfants congolais légalement adoptés par des familles françaises, américaines, italiennes, néerlandaises et belges restent bloqués depuis deux ans en RDC.

Un collectif français donne le ton

En France, des parents membres d'un collectif regroupant une trentaine de familles adoptantes en RDC réclament le soutien du gouvernement français pour débloquent la situation de quelques 300 enfants adoptés légalement et bloqués en RDC. « C'est un drame pour les enfants et pour les parents adoptants. Ce qu'on veut, c'est obtenir le soutien des autorités, organiser un pont humanitaire pour protéger les enfants le temps que cette crise soit réglée. Nous espérons une mobilisation de la classe politique », a déclaré à l'Afp un membre du collectif sous le sceau de l'anonymat. Les membres du collectif piaffent d'impatience. Ils s'insurgent contre l'attitude du Quai d'Orsay qui refuse de les recevoir, les dirigeant plutôt vers leurs



Un enfant congolais

agences respectives.

En fait, la majorité de ces parents français ont épuisé la procédure en la matière via les organismes autorisés pour l'adoption qui les managent. Tout ce qui leur reste, c'est de ramener leurs fils ou filles adoptifs en France. « Les tribunaux congolais ont validé en septembre 2012 notre adoption d'une fratrie de deux enfants âgés aujourd'hui de 5 et 6 ans.

On nous empêche même de leur parler », témoigne un père au bord du désarroi alors qu'il est fait état d'un imminent Conseil des ministres qui se chargera « de traiter rapidement les dossiers classés propres ». Le gouvernement congolais, entend-on dire, voudrait se donner du temps pour examiner minutieusement les différends dossiers dont certains se butent aux problèmes

techniques pendant que d'autres sont simplement considérés comme « frauduleux ». Notons que depuis l'affaire de l'Arche de Zoé avec la tentative d'exfiltrer illégalement du Tchad vers l'Europe 103 enfants orphelins en 2007, la crainte du trafic d'enfants est omniprésente en RDC.

Alain Diasso

CLASSEMENT CPIA

La RDC progresse

Le dernier rapport de la Banque mondiale (BM) sur l'évaluation de la politique et des institutions nationales en Afrique (mieux connu à travers son acronyme CpiA) classe le Congo démocratique et le Tchad parmi les pays en nette progression dans leur classement grâce aux avancées enregistrées, notamment en matière de gouvernance.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour la RDC d'autant que les pays sortant d'un conflit ont connu, dans l'ensemble, une amélioration modeste. Cette évolution positive permet de classer le géant africain dans le top dix des pays en progression. En effet, chaque pays est noté sur la base d'une note allant de 1 (faible) à 6 (élevée). Au total, seize indicateurs identifiés ont permis aux évaluateurs d'analyser quatre domaines de l'action publique, en l'occurrence la gestion économique, les politiques structurelles, les politiques d'insertion sociale et d'équité ainsi que la gestion et institutions du secteur public. Pour la période sous évaluation, c'est-à-dire 2014, la moyenne pour les pays africains est de 3,2. Les causes de cette faiblesse sont, entre autres, la forte baisse du prix des produits de base et leurs effets néfastes sur la balance des comptes courants et des soldes budgétaires des pays exportateurs de la région. Cette situation, a poursuivi la BM, a davantage affecté les pays où les amortisseurs politiques sont insuffisants. Pour rappel, il y a eu une variation défavorable des cours des matières premières, notamment ceux du pétrole, des minerais précieux et

des métaux.

Le premier groupe est constitué des pays comme le Rwanda, le Cabo Verde, le Kenya, le Sénégal, la Tanzanie et le Zimbabwe. A travers cette étude, la BM cherche à évaluer les progrès accomplis par les gouvernements africains dans certains domaines stratégiques, notamment les politiques, les institutions et les programmes de développement durable ainsi que les difficultés rencontrées. Pour les leçons à tirer de ce classement, il faut d'abord faire remarquer que la qualité globale des politiques publiques et des institutions, conçues pour promouvoir le développement et de réduire la pauvreté dans les pays africains, est restée stable en 2014, a résumé la BM. Néanmoins, il est observé des avancées les plus marquées dans la gestion budgétaire et financière. À l'instar de la Côte d'Ivoire, du Madagascar, du Tchad et de la Zambie, la RDC a réussi à gagner des points sur le plan de l'endettement, traduisant ainsi un réel progrès dans la gestion économique. C'est le fruit des réformes de gouvernance et des avancées dans les politiques de gestion budgétaire et financière. L'on signale également plus de transparence et de responsabilité dans plusieurs pays évalués. Mais à quoi sert une telle étude ? Selon la BM, les notes de la CpiA servent à déterminer l'allocation des prêts sans intérêts et des dons aux économies éligibles à une aide de l'Association internationale de développement. Cette dernière constitue, il faut le préciser, le fonds du Groupe de la BM pour les pays pauvres de la planète.

Laurent Essolomua

SANTÉ

Le PNLMS, le Pnud et les parlementaires se liguent contre la discrimination liée au sida

C'est à l'issue d'un atelier sur les lois, droits humains et VIH/sida tenu du 10 au 11 août à Kinshasa que ces trois structures se sont engagées à lutter contre la discrimination, la stigmatisation et l'exclusion dont sont victimes les personnes vivant avec le VIH-sida.

Au cours de l'atelier, le Programme national multisectoriel de lutte contre le sida et le Pnud ont proposé aux parlementaires un cadre d'échanges sur la question des lois et des droits humains ayant un lien avec les personnes vivant avec le VIH/sida (PVV), le renforcement du plaidoyer et la consolidation de la stratégie parlementaires de lutte contre le VIH/Sida. Grâce à leur capacité de légiférer, le rôle des parlementaires est fondamental dans la lutte contre le VIH/sida. Ils peuvent donc changer des lois pour combattre l'exclusion des personnes vivant avec le sida. C'est ainsi que le Pnud, le PNMLS et le

Parlement congolais s'unissent pour réduire la stigmatisation, la discrimination et l'exclusion dans laquelle vivent des milliers des personnes vivant avec le VIH/sida (PVV). Certes, la RDC a réalisé des progrès en matière de lutte contre le VIH/sida. La prévalence liée à cette maladie a diminué. Selon le dernier rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), cette prévalence est passée de 5% en 1990 à 1,2% en 2012. « Cependant, à peu près cinq cent mille personnes vivent encore avec le VIH/sida. Toutefois, la proportion de personnes infectées par le VIH/sida et soumises aux traitements des antirétroviraux reste très faible », révèle le représentant du directeur pays ad interim du Pnud, Mme Priya Gajrad, qui a en outre reconnu que la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/sida rend difficile l'évaluation exacte de l'expansion de l'épidémie.

Les lois jouent un rôle important dans la lutte contre les inégalités et l'exclusion des PVV.

Bien que la promotion du bien-être des personnes vivant avec le sida soit difficile, Priya pense que l'amour du prochain doit-être « un élément catalyseur pour les convaincre de vivre avec les autres Congolais sans complexe ».

De l'avis de Priya, une forte riposte à la pandémie du VIH nécessite des parlementaires courageux et engagés qui travaillent pour sensibiliser les électeurs, mobiliser des ressources locales, adopter un budget conséquent et prendre des décisions concernant la réforme des textes en matière de VIH. Priya plaide, par ailleurs, pour l'amélioration de l'accès au dépistage pour les populations-clés et les groupes vulnérables. Il est également impérieux que l'accompagnement et la prise en charge des personnes infectées soient assurés.

Aline Nzuzi

DERNIERS HOMMAGES

Les funérailles de Kiripi Katembo programmées à l'église

Située sur l'avenue Lukusa, la paroisse protestante de la Communauté Baptiste du fleuve Congo (CBFC/Gombe) servira de cadre à la veillée mortuaire prévue dans la nuit du vendredi 14 août ainsi qu'à toutes les cérémonies funéraires du photographe et vidéaste.

La paroisse protestante de la CBFC/Gombe à la suite de la levée du corps de la morgue, programmée à 11 heures, le cortège funèbre passera de la Clinique Ngaliema directement à la paroisse de Gombe. L'église est au centre de l'organisation des funérailles où la dépouille mortelle de feu Kiripi sera exposée déjà à partir de vendredi en fin de matinée. C'est du reste, à partir de ce lieu que repartira le cortège pour les obsèques du lendemain à la Nécropole de la N'Sele.

Les *Dépêches de Brazzaville* tiennent de Dada Kahindo qu'il en a été décidé ainsi eu égard aux fonctions que le défunt exerçait au sein de cette paroisse de la CBFC. En effet, la sœur du disparu fait savoir qu'il en était membre déjà enfant. Depuis ses premiers pas de chrétien à l'école du dimanche, Kiripi était très engagé à son église où il fut pendant plusieurs années président du service de protocole mais aussi membre de l'équipe des responsables de la jeunesse. « Surnommé Général major Katex à cause de la qualité des services qu'il rendait à l'église et son sens

de l'organisation, il n'a jamais quitté sa communauté », a-t-elle souligné.

Quoique désormais moins présent qu'autrefois en raison de ses nombreux déplacements en rapport avec ses activités artistiques, il ne manquait pas de s'impliquer dans son organisation quand l'occasion se présentait. Il lui arrivait encore de s'y rendre et de prendre part à chaque grand événement dans le cas où il se trouvait au pays au moment de sa tenue, a-t-elle affirmé. Kiripi y était resté d'autant plus attaché que : « *L'église l'avait accompagné au début de sa carrière jusqu'à ce qu'il ait émergé* », renseigne Dada. Et de renchérir : « *Alors qu'il ne savait pas trop comment s'orienter, c'est l'église qui l'a poussé et l'appuyé à aller à l'Académie des Beaux-arts quand il en a eu l'idée. Elle l'a vraiment accompagné lors de ses études supérieures en peinture et jusqu'au début de sa carrière* ». Et donc, a-t-elle conclu : « *Il a passé un bon moment de sa vie à honorer ses engagements à l'église, il est normal qu'à la fin de toute chose, ses funérailles soient organisées en communauté* ». Kiripi Katembo Siku

Honorer la mémoire de Kiripi Katembo

Par ailleurs, si la CBFC a décidé de coordonner les funérailles de son regretté fidèle et serviteur, la grande communauté des artistes n'est pas en reste. De son côté,

elle a aussi prévu d'honorer à sa manière « La mémoire de Kiripi Katembo ». Elle a dès lors à cet effet pris l'initiative de lancer un appel de fonds. Il s'agit là, nous adit Dada, d'une initiative portée par Sithabile Mlotshwa. La commissaire générale de la première édition de la biennale Yango ! Cette dernière a fait savoir l'appel lancé ne concerne « pas uniquement les obsèques programmées pour le vendredi 14 août 2015 ». Et d'explicitier la démarche de la sorte : « Kiripi Katembo a commencé des projets mais ne les a pas achevés et le dernier projet d'envergure fut la biennale Yango ! en 2014 qui devra exister sans son directeur ». Elle a dès lors tenu un discours mobilisateur dans ce sens : « *Pré-servons la mémoire de l'artiste en soutenant la biennale Yango ! et tous les projets de commémoration de son travail* ».

Au stade actuel, annonce Sithabile Mlotshwa : « Nous travaillons à répertorier tous les projets qu'il a laissés en suspens (films, photographies,...) ». Et d'ajouter : « Nous voulons que chaque mois une activité soit organisée pour préserver la mémoire de Kiripi Katembo, nous pensons que cela est possible avec vos dons ». Dès lors, elle a invité à choisir le mode de contribution entre cinq possibilités. Soit en espèces, soit en ligne par internet via le suivant lien : <http://www.gofundme.com>, ou encore par le biais de Western Union, quitte à contacter par sms ou appel le suivant numéro



Kiripi Katembo Siku

: +243 811620877 dès mardi 11 août 2015 à 15h. L'autre mode proposé est un virement bancaire en France pour lequel il faudrait contacter par mail profsaraliwerant@gmail.com pour de plus

amples détails. Et, le tout dernier est le Mobile banking / M-PESA et Airtel Money, disponible, fait-on savoir dès le 13 août.

Nioni Masela

AFRIQUE

FFJ-Afrique exaspéré par la recrudescence des attaques contre des médias et des journalistes en période électorale

Cette ONG invite instamment les dirigeants de cet espace à promouvoir la liberté de la presse, à faire cesser immédiatement des attaques contre les médias et les journalistes, à mettre un terme au recours à l'entrave de la libre circulation de l'information et à initier - pour des pays qui ne l'ont pas encore fait - des lois qui proscrivent la privation de liberté aux journalistes pour des faits liés à l'exercice de leur métier.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse couvrant l'Afrique francophone basée en RDC, Freedom for journalist (FFJ-Afrique), a noté une forte recrudescence des attaques et des violences contre des journalistes et des médias évoluant dans la région francophone du continent en période électorale dans certains pays.

Dans un rapport publié le 11 août, l'ONG, FFJ-Afrique fait constater

que la RDC, le Madagascar, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Conakry et le Burundi ont battu le record des « Etats prédateurs de la liberté de la presse ».

S'agissant de la RDC, l'organisation a décrié l'acharnement des services de renseignements sur C-News, un trihebdomadaire indépendant paraissant à Kinshasa, depuis que son agent commis à la distribution, Dido Zamuanga, a été arrêté et écroué, le 13 juillet au cachot des services des renseignements alors que toute la livraison journalière du périodique ait été confisquée. « *Lundi 10 août 2015, des éléments se réclamant des services de renseignements ont refait irruption sur le lieu de distribution des journaux d'information et se sont saisis de nouveau de toute la production de C-News* », a souligné FFJ-Afrique.

Citant un communiqué de la rédaction de C-News dont copie lui

a été transmise, FFJ-Afrique note qu'aucun reproche n'a été signifié aux responsables du périodique. L'ONG a également indiqué que Brunal Nundu Maurice Daniel, journaliste à Canal 7, un média local émettant à Uvira, au Sud-Kivu, est incarcéré depuis le 08 août dans le cachot de l'antenne locale des services de renseignements. Il lui est reproché d'avoir filmé le spectacle ponctué d'échanges de paroles entre l'ancien coordonnateur d'une organisation dénommée Action Ku Saïda, ex-Fondation Mama Mobutu, et son successeur. Brunal Nundu a été libéré le 11 août dans la soirée. FFJ-Afrique dit également suivre de près la situation dans le reste de l'Afrique. L'ONG a notamment relevé la récente attaque des locaux de la station Viva de Fianarantsoa, radio et télévision, médias émettant à Antananarivo, à Madagascar. Citant des sources locales, FFJ-Afrique

a affirmé que la station a été vandalisée par des hommes armés et cagoulés, après qu'une rumeur des menaces contre les journalistes ait été répandue vingt-quatre heures auparavant.

Au Burundi, Esdras Ndikumana, journaliste et correspondant de RFI, et de l'AFP, a été interpellé à Bujumbura et gardé en détention par des éléments de la Police alors qu'il menait une enquête sur l'assassinat du général Adolphe Nshimirimana, bras droit du président Nkuruziza. « Ndikumana a été passé à tabac dans son lieu de détention où il est resté pendant deux heures.

Il présentait des contusions du fait des tortures qui l'ont conduit à une hospitalisation », a souligné FFJ-Afrique.

En Guinée, FFJ-Afrique a noté que Chérif Diallo, journaliste reporter d'images de la chaîne de télévision privée Espace TV, un média indépendant émettant à

Conakry, est actuellement porté disparu depuis le 23 juillet. Selon cette association, des sources ont rapporté que la famille du journaliste et les responsables d'Espace TV ont affirmé avoir vu Diallo pour la dernière fois le 23 juillet et, depuis lors, il est resté injoignable au téléphone. « La piste d'un enlèvement est plausible, selon ses proches », a appuyé cette ONG.

Alors qu'en Côte d'Ivoire, l'ONG a admis que Joseph Titi Gnanhoua, journaliste et directeur de « Aujourd'hui », un quotidien paraissant à Abidjan, a été interpellé et incarcéré le 28 juillet 2015 pour « outrage au chef de l'État », avant d'être, plus tard, remis en liberté. Titi Gnanhoua, a noté l'association, avait été interpellé après la parution d'un article mettant en cause le président Ouattara et publié à la « Une » de l'édition du 21 juillet de son journal.

Lucien Dianzenza



Au cœur de la municipalisation accélérée avec la SNPC Ouesso août 2015

À l'occasion de la 55^{ème} célébration de la Fête nationale, qui se déroulera le 15 août 2015 dans le département de la Sangha, à Ouesso ; outre l'inauguration de la station service SNPC-D et le sponsoring du Semi Marathon International de Brazzaville (SMIB), la SNPC remettra aux autorités locales, ce jeudi 13 août, les clés du nouveau lycée d'enseignement général qu'elle a construit.

Ce lycée d'excellence qui peut accueillir près de 2000 élèves est doté entre autres ; d'un internat de 250 places, de matériels pédagogiques modernes, d'une bibliothèque, d'un laboratoire, des logements pour le corps enseignant et d'encadrement ainsi que des aires de jeux, de sport et de loisir. Cet établissement va contribuer, nous en sommes certains, à l'amélioration des conditions d'enseignement, de formation et de vie de la jeunesse du département.

Cette nouvelle donation de La SNPC caractérise sa démarche de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE). En tant qu'entreprise citoyenne, la SNPC participe activement à l'émergence du Congo à l'horizon 2025, dans le cadre du projet de société, «le chemin d'avenir», du Président de la République monsieur Denis SASSOU N'GUESSO en accompagnant la politique sociale du gouvernement afin de s'insérer dans le cadre des actions de l'Etat. Au Congo, la Société Nationale des Pétroles est par sa position stratégique, une des premières entreprises publiques du pays pionnières en matière d'engagement RSE. Les domaines d'intervention par l'intermédiaire de sa fondation, ou directement intéressent prioritairement l'éducation, la culture, la santé, l'entrepreneuriat et le sport.

C'est ainsi que depuis 2011, afin de s'arrimer au plus près de l'action gouvernementale en matière sociale, la SNPC a renforcé sa démarche RSE dans le cadre

des différentes municipalisations accélérées. En 2011 à Ewo, dans le département de la Cuvette Ouest la SNPC a construit l'internat du lycée d'enseignement général. En 2012 à Kinkala dans le département du Pool, ont été construits, un pavillon de santé mère-enfant au sein de l'hôpital de base, un centre des métiers industriels et mixtes (CMIM) ainsi qu'un collège d'enseignement technique.

En 2013, c'est un nouveau lycée d'enseignement général qui voit le jour à Djambala dans le cadre de la municipalisation accélérée, qui cette année, se déroule dans la région des Plateaux.

A Sibiti en 2014, la SNPC réhabilite, modernise, et agrandit la capacité d'accueil du lycée technique agricole et complète la formation théorique par l'instruction pratique, en dotant le complexe d'une ferme agricole. Toutes ces actions répondent à la volonté d'amélioration des conditions de vie des citoyens congolais, insufflée par le chef de l'État au travers de son projet de société "Chemin d'Avenir".

Le programme de municipalisation accélérée, initié en 2004 par le gouvernement congolais ambitionne l'amélioration des conditions de vie de la population et l'impulsion du développement économique au travers de la construction d'infrastructures.

Les hommes et les femmes de la SNPC sont régulièrement mobilisés sur le terrain, à la rencontre des parties prenantes. Ainsi la SNPC contribue, à l'émergence économique du pays, et à l'amélioration des conditions sociales des Congolais en utilisant les revenus qu'elle tire de l'activité pétrolière.

Société Nationale des Pétroles du Congo
Téléphone : 22 281 09 64



COOPÉRATION CONGO - UNION EUROPÉENNE



LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES

(PRCCE)

EN PARTENARIAT AVEC :



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

À MIS EN PLACE



LE CHÈQUE SERVICE

PLUS DE
92%
DE PRISE EN CHARGE
PAR L'U.E.



**DIRIGEANTS DE TPE/PME/PMI,
CRÉATEURS D'ENTREPRISES
DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT**



Les chèques Service sont émis à Brazzaville et Pointe-à-Ngile.
Brazzaville : Agence Centrale LCB Bank et Casse de la Fédération des MUCODEC
Pointe-à-Ngile : Agence Centrale LCB Bank et Direction des MUCODEC

www.lechequeservice.com

✉ : info@lechequeservice.com

MOTS FLÉCHÉS N°073

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

STUPIDITÉS	CUBA	ENTIÈRE	DES LIGNES AVANT L'ŒUVRE	OUTIL DE JARDINIER	PRÉFIXE POUR L'AIR	ELLES SE PRENNENT À LA CURE
IL ENTOURE LA LAMPE	FAITS ET GESTES	SORTIR D'UN COUP		CELLE DE ROLAND S'APPELAIT DURENDAL	FAIT SON TROU	
CACHET DE SIRE			FLÂNERA SUR LE CHEMIN			
NOURRISSANT				PLUS DE PLUS OU MOINS		
				DANSE DE PETITS		
GALÈRE ROYALE			SA NOIX CONTIENT UNE AMANDE		RAYANT	
IMPÔT RÉCENT			ACHEMINE			
		RENDUE ÉTERNELLE	CHOSSES ACCES-SOIRES			TEXTE À RETENIR PAR L'ÉCOLIER
			RÂLE			
CONS-TERNE	COLORANT NATUREL				DEVANT CE QUI EST À TOI	
	CONCLUAI L'ACCORD				FRAPPÉ DE MUTISME	
				DIMINUÉ		
				INVENTÉE		
ÉLÈVE OFFICIER		FAUVE			ELLE RÉGITE LE TRAVAIL	
ÉCLABOUS-SER		CUITE À LA BROCHE			FLANC	
				SALUT ROMAIN		
TITRE PAPAL (SA)	BOURRI-QUET		ÉCRIVAIN ITALIEN		DEVANT UNE SAINTE FEMME	
	MINUS-CULE PARASITE		DICTATEUR		LE 37	
				ENFANT DE LA BUTTE		
				LE FIN DU FIN		
IL CONNAÎT BIEN SON MÉTIER	DEUX À ROME		ÉTAT SUR LA MER ROUGE			DÉCOR DE TABLE
	À LUI OU À ELLE		ANTIQUÉ CITE			
				LE MIDI EN ABRÉGÉ	ELLE CHASSE LES ESPIONS	
					VIEUX DO	
EST GRANDE OUVERTE			A RETROUVÉ LE CALME			
CAUSER DU TORT						
			CLARTÉ			

SUDOKU N°073

> FACILE

2		7			4	8		
	9		7	8				2
	1	4	2	5		6		7
7		3			5	1		8
4		1	6			5		3
1		8		9	6	7	2	
6				4	2		8	
		2	8			9		4

> MOYEN

	7	1			9		5	
	6				4	1		3
			8	5	1	4		7
8	9			7				
			5		3			
				8			2	4
1		7	2	6	5			
2		3	4					7
	8		3			2	4	

> DIFFICILE

	5		3					7
6		9						
	3	1			8	9	5	
	9	7	4		3			
		8		5		2		
			8		9	3	7	
	7	5	1			4	3	
						8		5
1					4		9	

MOTS CROISÉS N°073

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

> HORIZONTALEMENT

1. Il est victime de ses propres coups. - 2. Spécialiste de la selle. - 3. Suit la vedette. Article. - 4. Bout de couronne. Tissu de paille. - 5. Nation. - 6. Une lettre et des chiffres. Note. Avec lui, il y a de quoi faire ceinture. - 7. Fait des répétitions. - 8. Certaines furent funestes à César. Ville allemande. - 9. Faire du joli. Est utile. - 10. Comme Ève en tenue. Qui est prouvée.

> VERTICALEMENT

A. Ça fait avaler. - B. Il n'arrête pas de dormir... Compact. - C. Butée d'un pont. Prend le mors aux dents. - D. Le gars de la narine. Coupe dans les mots. - E. Natif d'Algérie. Dieu égyptien. - F. Envoyé du pape. Pronom réfléchi. - G. Hameau aux Antilles. Minuscules en bas. - H. On le teste. Montrer une certaine irritation. - I. Branche mère de l'Oubangui. Département. - J. Du temps. Deuxième point marqué dans un jeu au tennis.

MOTS À MOTS N°073

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **GENRE** + **SUEE** = **G _ _ _ _ _ E**
- ② **TRIER** + **TAIE** = **T _ _ _ _ _ E**
- ③ **CRETE** + **RIME** = **C _ _ _ _ _ E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°072

C	T	R	P	M	B
S	H	O	O	T	E
A	N	T	I	A	E
E	N	T	E	R	I
T	M	A	T	E	L
D	E	A	N	E	L
U	R	A	T	E	E
E	R	I	C	T	A
D	E	C	E	L	E
A	P	E	R	O	E
A	E	N	A	I	M
A	R	C	T	R	O
V	A	S	E	P	E
G	E	N	A	R	A
N	E	R	V	I	E
B	U	T	A	S	U

MOTS CROISÉS N°072

C	O	S	T	U	M	I	E	R	E
A	R	A	I	R	E	V	I	N	
R	I	C	E	N	S	A	T		
N	E	C	E	T	A	L	A		
A	N	I	S	O	S	I	E		
S	T	R	I	E	R	T	N	T	
S	E	A	N	T	S	E	R		
I	G	U	E	R	E	A	A		
E	N	E	E	T	A	N	G		
R	E	S	S	E	M	E	L	E	

SUDOKU N°072

7	2	6	4	3	8	5	1	9
5	3	8	7	1	9	4	2	6
1	9	4	5	6	2	3	8	7
4	8	2	3	9	7	1	6	5
3	5	1	2	8	6	9	7	4
9	6	7	1	5	4	8	3	2
2	7	9	8	4	1	6	5	3
8	4	5	6	7	3	2	9	1
6	1	3	9	2	5	7	4	8

5	1	7	8	4	6	9	2	3
2	3	4	7	1	9	8	5	6
9	6	8	5	2	3	7	1	4
7	4	1	2	9	8	6	3	5
6	9	3	4	5	7	1	8	2
8	5	2	6	3	1	4	7	9
4	7	9	3	8	2	5	6	1
1	2	6	9	7	5	3	4	8
3	8	5	1	6	4	2	9	7

2	9	7	6	5	4	3	1	8
8	4	3	2	1	7	9	6	5
6	1	5	3	8	9	4	7	2
9	7	6	5	4	8	2	3	1
4	2	1	9	3	6	5	8	7
3	5	8	1	7	2	6	4	9
7	3	2	4	9	1	8	5	6
1	6	4	8	2	5	7	9	3
5	8	9	7	6	3	1	2	4

MOTS À MOTS N°072

1/ ORNIÈRE - 2/ RÉGENCE - 3/ ÉLEVEUR.

RWANDA

Feu vert du Parlement à une réforme de la Constitution pour un troisième mandat de Kagame

Le Parlement rwandais a donné mardi son feu vert à une réforme constitutionnelle qui permettrait au président Paul Kagame de briguer un troisième mandat en 2017, affirmant n'avoir recensé qu'une dizaine d'électeurs, sur les 6 millions que compte le pays, opposés à une telle réforme.

Du 20 juillet au 10 août, les parlementaires ont mené des «consultations populaires» à travers le pays pour sonder les Rwandais sur un amendement de l'article 101 de la Constitution actuelle, a rapporté mardi le journal pro-gouvernemental New Times. Cet article limite à deux le nombre de mandats présidentiels successifs, qui interdit en théorie à Paul Kagame - élu deux fois en 2003 et 2010 mais en réalité homme fort du Rwanda depuis déjà la fin du génocide des Tutsi en 1994 - de se représenter en 2017.

Le 14 juillet, le Parlement rwandais s'était déjà prononcé en faveur de cette réforme faisant sauter ce verrou des deux mandats présidentiels, et l'issue de cette consultation parlementaire ne faisait aucun doute, alors que plus de 3,7 millions de Rwandais, sur un corps électoral de quelque 6 millions, avaient déjà signé ces derniers mois des pétitions

réclamant le maintien du président Kagame au pouvoir, dans une démarche présentée par le pouvoir comme une pure initiative populaire. Selon les parlementaires, qui ont présenté lundi aux deux chambres du Parlement leurs conclusions, « Kagame a mené la guerre de libération de 1990 à 1994, mis fin au génocide de 1994 contre les Tutsi, et a correctement géré la renaissance économique du pays », rapporte le New Times.

« Le président Kagame n'a pas seulement réuni le pays et effacé l'ethnie des cartes d'identité. Il a ramené la paix, avec une sécurité maximale. Il a permis le retour et la réinstallation des réfugiés », a énuméré la vice-présidente de l'Assemblée, Jeanne d'Arc Uwimanipaye. Des étudiants, hommes d'affaires, membres de la société civile, responsables religieux et représentants des différentes

communautés ont été consultés. Seules dix de ces personnes consultées se sont dites opposées à une révision de la Constitution, toujours selon Mme Uwimanipaye.

Dans plusieurs pays de la région, notamment au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC) et en Ouganda, les dirigeants sont accusés de vouloir contourner les règles pour se maintenir au pouvoir au-delà des limites permises.

Au Rwanda, Paul Kagame insiste sur le fait que s'il se présente à un troisième mandat, ce sera uniquement s'il est plébiscité par son peuple. Mais dans un pays régulièrement épinglé pour ses atteintes à la liberté d'expression et son manque d'ouverture politique, nombre d'observateurs estiment que ce plébiscite est orchestré par le pouvoir.

Après le feu vert formel du Parlement, la prochaine étape sera la mise en place d'une Commission parlementaire qui devra notamment rédiger les amendements à la Constitution actuelle.

AFP

IDRISS DÉBY ITNO

« Kadhafi dérange, Kadhafi gêne, il fallait le faire taire »

Dans une adresse à la nation à l'occasion de la fête de l'indépendance du Tchad, le 11 août dernier, le chef d'État Idriss Déby a accusé l'Otan et la France d'avoir assassiné Kadhafi parce qu'il « dérangeait et gênait » leurs intérêts.

« L'histoire retiendra que les Africains n'ont jamais demandé à l'Otan d'intervenir dans un pays africain pour assassiner un chef d'État. Demain nos enfants parleront certainement que leurs parents n'ont pas fait grand-chose, mais on a été ignoré, on ne nous a pas écouté et on ne nous a pas consulté. Kadhafi dérange, Kadhafi gêne, il fallait le faire taire », a déclaré Idriss Déby.

Il a par ailleurs dénoncé la volonté unilatérale des Occidentaux de détruire un État souverain et par la même occasion, de tuer son président. Il appartient, selon le numéro un tchadien, aux Occidentaux d'intervenir afin de mettre fin à la souffrance du peuple Libyen. « Le désordre en Libye, l'Afrique n'est pour rien. On a vu des bombes s'abattre sur des populations d'un pays souverain : voilà ce qu'est devenue aujourd'hui la Libye. L'Afrique n'a pas de moyens d'intervenir militairement pour arrêter le sang qui coule en Libye, tout ce que je peux souhaiter au peuple de ce pays devenu un État néant, qu'il retrouve son chemin », a-t-il conclu. Depuis l'assassinat du Guide libyen Mouammar Kadhafi, la Libye a basculé dans le chaos et l'anarchie. Plusieurs factions rivales s'affrontent perpétuellement autour des sites pétroliers et d'autres zones stratégiques du pays. Le pays dispose aujourd'hui de deux parlements et de deux gouvernements parallèles. Les tentatives de médiation sous l'égide de la communauté internationale notamment de l'Algérie et des Nations unies, n'ont jusqu'alors permis de réconcilier les frères ennemis de la Libye.

Fiacre Kombo

SOLIDARITÉ SPORTIVE

Les joueurs des Léopards et de Zamalek ont eu une pensée pour Bhebey Ndey

Éloigné de ses coéquipiers à cause d'une sérieuse blessure, Rudy Guelord Bhebey Ndey a été bien présent dans les pensées des joueurs de l'AC Léopards et de Zamalek d'Égypte lors du match comptant pour la 5^e journée de la Coupe africaine de la Confédération.

Un moment plein d'émotion avant le coup d'envoi du match lorsque les joueurs de l'AC Léopards s'échauffaient avec des tee-shirts sur lequel était écrit : « Capi Guelord, nous jouons pour toi. Prompt rétablissement ». Ils n'étaient pas les seuls à avoir une pensée pour leur capitaine. Les joueurs de Zamelek eux-aussi étaient dans le coup. Ils ont témoigné leur solidarité de la même manière en souhaitant que le buteur des Fauves du Niari se rétablisse vite. « Rudy Ndey guérissez vite » pouvait-on lire sur leurs tee-shirts pendant l'échauffement. En plus de tee-shirt, ils ont conçu un poster géant sur lequel le meilleur buteur de l'AC Léopards en compétition africaine apparaît. Rémy Ayayos Ikounga, le président de l'AC Léopards a salué les joueurs des deux équipes avec le maillot numéro 7, celui de Bhebey Ndey.

« C'est un réel moment d'émotion. Vous avez remarqué que j'ai porté les lunettes noires pour ne pas laisser paraître cette émotion qui m'étreignait. Mais je remercie d'abord nos adversaires, les Égyptiens qui eux aussi, en plus de ce que leur gouvernement fait pour notre blessé, ont témoigné leur solidarité par ces tee-shirts sur lesquels étaient placés l'effigie de Guelord. Notre public aussi a montré sa so-



lidarité par plusieurs initiatives. Je suis extrêmement reconnaissant à tout le monde pour ces marques d'attention dont nous avons réellement besoin en ce moment ».

Le poster géant fabriqué par le Zamalek, récupéré à la fin du match par les joueurs de l'AC Léopards témoignait à quel point, ceux-ci avaient envie de lui dédier cette belle victoire obtenue de haute lutte en signe de son engagement.

« Ils ont sorti le grand match en pensant à leur leader, le capitaine qui est loin de nous encore et tellement proche de nous dans nos pensées. Nous dédions cette victoire à notre capitaine en demandant au Seigneur de daigner écouter les

prières que nous lui adressons tous les jours », a expliqué le président du club.

Et à Lamine Ndiaye d'assurer : « Nous avons tous une pensée pour notre

capitaine Guelord Bhebey Ndey. Croyez-moi, là où il est, il est très courageux parce qu'il m'a envoyé un message par la personne qui est avec lui en me disant qu'il ne lâchera pas. Il va se battre pour se remettre le plus rapidement possible », avait révélé Lamine Ndiaye à la presse avant le match. « Je regrette ce qui est arrivé à Rudy. J'espère qu'il va vite se rétablir », a souhaité Manuel Ferrera, l'entraîneur de Zamalek du Caire comme pour dire que la blessure du capitaine de l'AC Léopards préoccupe le monde du football. Les fédérations étrangères à l'instar de celle du Mali ont également témoigné leur solidarité à l'AC Léopards.

James Golden Eloué

ELIMINATOIRES CAN 2017

27 Diabes rouges présélectionnés pour le match contre la Guinée Bissau

Parmi les joueurs convoqués par le sélectionneur Claude Le Roy figurent Jules Iloki du FC Nantes et Dylane Bahamboula de Paris FC qui viennent en équipe nationale pour la première fois.

Le match qui opposera les Diabes rouges du Congo à la Guinée Bissau est prévu le 5 septembre. Les Congolais seront reçus en terre bissau-guinéenne. Après le match nul d'un but partout concédé à domicile face au Kenya lors de la première journée de ces éliminatoires, les Diabes rouges effectueront le déplacement de la Guinée avec l'objectif de s'en sortir victorieux. Claude Le Roy a donc présélectionné 27 joueurs dont la mission sera de relever ce défi. Il s'agit de : Chancel Massa (AC Léopards), Christoffer Mafoumbi, Pavelh Nzila (Étoile du Congo) comme gardiens de but.

Par ailleurs, Dimitri Bissiki Magnokélé (AC Léopards), Marvin Baudry (SV Zulte Waregem de Belgique), Sagesse Babelé (AC Léopards), Boris Moubhio (AC Léopards), Prince Oniangué (Reims/France), Ferrebori Doré (SCO Angers/France), Thievy Bifouma (Espagnol de Barcelon/Espagne), Arnold Bouka Moutou (SCO Angers/France), Hugo Kanongo (US Créteil/France), Césair Gandzé (AC Léopards), Franci Litsingui (Sparta Prague/Rép. Tchèque), Philtzgerald Mbaka (Getafe/Espagne), Hardy Binguila (AJ Auxerre/France), Merveil Ndokit (Cara), Kevin Koumbema (Brest), Delvin Ndinga (Locomotiv Moscou/Russie), Chris Ntsayi Malonga (Laval/France), Dominique Malonga (Hibernian/Ecosse), Jordan Massengo (Club Deportivo de Tondela/Portugal) sont attendus.

Junior Makiesse, Carof Bakoua et Héritier Ngouelou, tous de l'AC Léopards sont également convoqués. L'attaquant Fabrice Ondama sera l'un des grands absents.

Rominique Nerplat Makaya